

Le Mont Ravoire s/Martigny

par Ph. FARQUET

Introduction

Le Mont Ravoire est ce chaînon qui prolonge le Massif de l'Arpille vers le N. E. Il comprend toutes les pentes qui vont de la Colline de la Bâtiáz à Plan-Cerisier à la base ; de la tête arrondie et rocheuse du Gottreux (1720 m. env.), à la Pointe de Soulze (1838 m.), au sommet. Il est très nettement délimité au N. E. par les escarpements du Mt d'Ottan, que nous avons déjà étudiés dans ce Bulletin, et au S-W. par un vallonnement qui descend de la Pointe de Soulze à la Fontaine, de Martigny-Combe.

Dans l'ordre phytogéographique, il forme, avec l'angle des Follaterres, la limite qui sépare le Valais extérieur d'avec le Valais central. Sa Flore et sa Faune participent de l'un et de l'autre. Avec l'angle Follaterres-Six Carroz il offre comme une synthèse de deux natures très différentes aux points de vue climatique et végétatif. C'est ce qui confère au Massif de Ravoire-Arpille un intérêt tout particulier. Pour être logique et complet, nous aurions dû embrasser toute la région, comme Gams l'a si heureusement fait pour celle de Fully. Des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous l'ont pas permis et, bien à regret, nous avons dû nous résoudre à ne traiter que la région de Ravoire. Tel quel, nous osons du moins espérer que ce modeste travail donnera un aperçu suffisant du terrain étudié et pourra fournir un point de départ pour une étude plus complète et plus scientifique.

Cité dès les premières années du XIV^{ème} siècle, sous les noms de Revevry, Revoire, Ravoiry, notre territoire d'étude tire son nom d'une expression patoise locale : lieu exposé à la « raveur », à l'ardeur du soleil. En patois on désigne par le mot *ravoiré* un grand embrasement, une surface surchauffée par le feu ou par l'astre du jour.

Ravoire est un nom générique, il n'est pas celui d'une localité : il désigne l'ensemble du coteau. Ce fait est remarquable en

Valais : ainsi Bagnes, Fully, Conthey, Savièse, pour ne citer que ceux-là, sont dans le même cas. Ravoire est un ensemble de maisons isolées et de hameaux qui, tous, ont un nom particulier. Il forme un quartier de la Commune de Martigny-Combe depuis la séparation de 1840-45. Auparavant, dès le Haut Moyen Age, il formait le sixième quartier de la Grande Commune et Châtellenie de Martigny et avait de ce fait un syndic chargé de son administration. Son histoire, très réduite — d'après ce que nous connaissons — est exempte de grands événements ; c'est celle d'un peuple heureux dans sa médiocrité. Ravoire a sans doute, comme les autres quartiers, pris part aux luttes politiques de la grande commune, mais les grands heurts et les grandes catastrophes furent surtout le lot des deux quartiers de la Ville et du Bourg. Placé plus ou moins à l'écart sur son éperon rocheux, Ravoire fut plus souvent spectateur qu'acteur ; son rôle se borna à être le sain réservoir où s'alimentèrent nos populations urbaines et campagnardes. Jusqu'à ce jour il n'a pas attiré l'attention des historiens.

Ce sont les naturalistes qui se sont le plus occupés de lui. Mais leurs explorations se sont très souvent bornées aux premières pentes, laissant quelque peu dans l'ombre la région supérieure. Pour la flore, nous possédons les indications de Murith, Fauconnet, Favre, qui furent les explorateurs de la première heure. Jaccard, Besse, Coquoz et Beauverd mirent plus de soins dans leurs investigations et visitèrent des régions délaissées par leurs devanciers. La faune entomologique y a été étudiée par Forel, qui y a recueilli des fourmis, Bugnion, Jaccard et Favre les coléoptères ; Favre et Wullschlegel se sont particulièrement attachés aux Lépidoptères et Frey-Gessner a voué son attention aux Orthoptères et Hyménoptères. *Les Hémiptères sont actuellement à l'étude par M. le Chne Cerutti.* Le sol a fait l'objet d'une magistrale étude de N. Oulianoff.

Pour notre part, nous avons mis tous nos soins à compléter les données éparses et avons surtout porté nos pas sur les points les plus délaissés. Nous avons voué un intérêt particulier à l'ethnographie de cette intéressante région. Nous nous estimerons heureux si nous avons réussi à donner une image fidèle du coteau de Ravoire et par là-même contribué à faire connaître et estimer davantage la sympathique population qui l'habite.

Avant de mettre le point final à cette introduction, nous vou-

lons donner un pieux souvenir à des maîtres et amis aujourd'hui disparus, qui nous ont incité et encouragé à entreprendre cette étude : MM. DDrs H. Christ, H. Jaccard, J. Amann, Mce Besse. Nous aurons garde d'oublier MM. G. Beauverd, D. Coquoz et d'autres encore qui nous ont bienveillamment communiqué le fruit de leurs observations. Nous devons un hommage tout particulier à M. le Dr N. Oulianoff qui a bien voulu faire pour nous l'esquisse géologique de cette région qu'il connaît mieux que personne. On ne nous en voudra pas de nommer aussi quelques-uns de nos amis ravoirans qui nous ont fourni de précieux renseignements : MM. Casimir Moret et Albert Vouilloz. A tous, nos chaleureux remerciements.

Géologie et Hydrographie

Le facies géologique de Ravoire a été décrit par N. Oulianoff dans son « Massif de l'Arpille ». L'auteur a bien voulu nous en faire le résumé, qui s'exprime comme suit : « La partie basale, de la Tour de la Bâtiaz (Malm), jusqu'au Pont de Rossetan dans la plaine et au village du Sommet des Vignes (env. 800 m.), appartient au Jurassique supérieur, avec, au niveau de la plaine, entre les rocs de St-Théodule et l'ancien établissement de bains de la Bourrigne (actuellement en ruines), une étroite bande de Dogger et de Callovien ; à la hauteur de la région des chânaies de La Bâtiaz, dominant la Tour, (env. 600 m.), se trouvent deux autres étroites bandes de crétacique. Toute la partie moyenne de la montagne, entre 800 à 1000 m. env., depuis le Sommet des Vignes jusqu'au dessus du village des Râppes est recouverte d'éboulis. Ces derniers sont dominés par les escarpements de roches cristallines (Schistes cristallins, micaschistes, cornéennes, gneiss, filons d'aplite et de pegmatite, porphyres quartzifères). Tous ces terrains se maintiennent jusqu'au village de Sur le Mont (1182 m.) faussement appelé Gillotid sur les cartes, et au-delà jusqu'au Cottreux qui domine le Mont d'Ottan.

La plus grande partie du Plateau de Ravoire, comprise entre les hameaux de la My-Cheseaux (Planonzan, 1000-1062 m.), au-dessous, et Le Feyley (1050 m. env.), Chez les Pillet (1334 m.), la Forêt (1284 m.), jusqu'à l'Arpille, est recouverte par du glaciaire parsemé de blocs erratiques. De nombreux îlots cristallins percent cette couverture quaternaire. On y remarque aussi la présence de *Calcaire ancien*. L'arête, avec le sommet du Cottreux (ap-

pelé Six blanc dans le langage local) 1695 m. — Croix de Chœu — Pointe de Soulze (1838 m.), est taillée dans les roches cristallines, contenant des couches de calcaire ancien. Elle est cernée à la base d'un banc d'éboulis. Une petite série de tourbières occupe la dépression de la Croix de Chœu et la base du Téméley vers la Pointe de Soulze.

On a tenté à diverses reprises d'exploiter le matériel rocheux du Mt de Ravoire. C'est ainsi que des carrières de chaux furent ouvertes, dans un temps déjà ancien, au voisinage de La Bâtiáz, elles furent abandonnées il y a un certain nombre d'années. Plus récemment on a exploité le calcaire des rocs de St-Théodule comme matériel de gravelage des routes.

Dans la seconde moitié du siècle passé, le Baron de Vautherlet — l'un des protagonistes de la Ligne d'Italie — a tenté l'exploitation d'une carrière de marbre située au-dessus de la Tour de La Bâtiáz. « C'est une bande de calcaire marmorisé, rubannée de jaune vif, orange ou verdâtre. Son aspect lithologique et sa position stratigraphique permettent de le considérer comme la continuation de la bande de marbre de Saillon qui appartient à l'Aptien (Oulianoff). » Le filon, trop pauvre pour donner lieu à une exploitation rémunératrice, fut bientôt abandonné et ses derniers blocs à peine dégrossis ont servi à faire aux murs des vignes voisines, une luxueuse couverture qui se voit encore.

Peu au dessus de cette carrière de marbre, lieudit le Monpas ou Maupas, — dans le Dogger — on a tenté aussi, à une époque déjà ancienne, l'exploitation d'ardoises ou de dalles, qui ne tarda guère à subir le sort de la carrière précédente, avec toutefois une existence plus prolongée. Au milieu du 17^{ème} siècle elle était une propriété de la Bourgeoisie de Martigny ; elle était mise en location annuelle ou trisannuelle au profit des seuls amodiateurs bourgeois. En dernier lieu, ses matériaux ont servi à la restauration de la Tour de La Bâtiáz.

Plus haut dans la montagne, entre Sur le Mont et le Cotreux, les habitants de Ravoire exploitent encore pour leurs constructions un gneiss oëillé, qu'ils appellent du « faux granit ». Il y a aussi lieu de signaler pour mémoire une exploitation, ou plutôt une prospection de plomb argentifère, près des maisons de la My et au Chanton de la Ména, où l'on voit encore une profonde excavation. C'est probablement le filon signalé par Murith à la

fin du XVIIIème siècle, « allant de Ravoire à Gueuroz ». Il y eut aussi des prospections sur le Chœu.

Actuellement, la seule exploitation sérieuse qui se poursuit à Ravoire est celle des blocs erratiques, inaugurée sauf erreur vers les années 1906-08 au lieu dit les « Carrières » non loin du hameau des Rapperens. Signalons toutefois pour mémoire les galeries de prospection creusées au delà du vignoble de Rossetan, dans le courant de la dernière décade, par un chercheur d'or ou de trésors, qui eut pour seul résultat de mettre en gaité le public de Martigny.

Blocs erratiques. — Le Mont Ravoire est encore l'une de nos plus belles stations valaisannes pour ce qui concerne ces témoins de l'époque glaciaire. Ils sont répartis sur une ligne à peu près horizontale, qui va de l'Arpille, 1800 m. env., jusqu'à l'extrémité du Cottreux, au-dessus des parois d'Ottan, avec une différence de cote de 1208 m. env. (Rapperens) à 1800 m. (pied de la Pointe de Soulze). A l'extrémité du Cottreux, la chaîne de blocs finit par une simple murgère à matériaux de petites dimensions. Il y a de beaux spécimens au pré de l'Arpille, mais les matériaux les plus imposants sont situés dans la région de Ravoire.

Les plus considérables sont les suivants : *La Pierre du Peccà* et *le Bloc de la Barmaz*, situés à peu de distance l'un de l'autre, à une altitude de 1200 à 1250 m., ils sont particulièrement caractéristiques. Le premier, érigé comme une sentinelle ou un colossal menhir, à un contour de la route des carrières, porte un bouquet d'épicéas dont l'un est fiché dans une marmite glaciaire tournée à l'E. Le second, isolé au fond d'une prairie, est un monstrueux exemple de la force de charriage des anciens glaciers. Tout couturé de profondes stries, il porte aussi une belle marmite sur sa pente orientale. Très peu de végétation. *La Pierre à Corbi*, non loin du hameau de Chez les Pillet, à 1334 m., est formée de trois blocs, dont deux énormes, superposés et formant barme. Les Pierres à Peccà, de la Barmaz et du Corbi ont attiré l'attention du Comité de la Murithienne chargé de la protection des monuments naturels, dès l'ouverture de l'exploitation des carrières ; ils furent ainsi sauvés d'une disparition certaine. Tout autour de la Pierre à Corbi, d'autres blocs de moindres dimensions sont dispersés dans les prés ; l'un d'eux, tout près du hameau de Chez les Pillet, porte une grande excavation actuellement garnie de roseaux et d'autres herbes. Selon C. Moret, elle aurait été

creusée de main d'homme à une époque déjà ancienne pour servir de récipient aux eaux pluviales et ainsi d'abreuvoir au bétail, les sources étant très rares à Ravoire. De beaux groupes de grands blocs se trouvent aussi disséminés dans la région supérieure de Ravoire : environs du Demex, de la Forêt, Médille, Battenâ, voisinage du Gremoud et spécialement un exemplaire magnifique non loin de la forêt du Feufy (env. 1400 m.).

Quoique le Mont Ravoire soit assez fréquemment parsemé d'éboulis, ceux de grande taille y sont plutôt rares ; citons celui de la Grotte du Fié, non loin de la forêt du Saladey, au-dessus du Sommet des Vignes (env. 900 m.) et celui de Combaluva, non loin du Demex (env. 1200 m.). Ce dernier provient du roc du Feyley (env. 1250 m.). Dans cet éboulement se trouve la « Glacière du Feyley » profonde excavation entre les blocs où s'amoncellent et gèlent les neiges de l'hiver, de telle sorte que l'on trouve parfois de la glace en plein été. Le roc du Feyley est le seul qui forme des cavernes : ce sont plutôt de profondes failles qui rejoignent l'éboulement inférieur.

Hydrographie. — On ne saurait parler d'un système hydrographique pour le Mont Ravoire. Séparé qu'il est des grands massifs glaciaires par la profonde dépression du Col de la Forclaz, il ne possède aucun torrent. On ne peut davantage parler d'émissaires de nappes lacustres, car les mares de la Praisaz et celles du revers nord de l'Arpille ne donnent naissance à aucun ruisseau arrosant la région ravoirande. La Gouille du Grand Cadzeu, au pied du Têmeley, se déverse par un mince ruisselet sur le versant de Charavex. Quant aux lagots de la Croix de Chœu, ils ont pour tout déversoir un filet d'eau connu déjà au XIV^{ème} siècle sous le nom de Pissot, qui n'arrive même pas au pâturage de Plan Bocon situé au-dessous.

La plus grande gouille de la Croix de Chœu n'est pas due, comme on pourrait le penser, au produit de la fonte des neiges ou à l'amas des eaux pluviales de cette assez profonde cuvette. L'excavation, aujourd'hui remplie et transformée en mare, est alimentée par l'eau d'une source qui, autrefois, avait été captée. L'accès de l'excavation avait été facilité par la construction d'une dizaine de grossières marches en dalles qui permettaient d'atteindre le fond où l'eau suintait du rocher. Jusque vers 1870, les gens de Ravoire allaient y faire provision d'eau avec des brantes. Cette source était surtout utilisée par les habitants du hameau de

Tsi li Proz, le plus rapproché de l'extrémité orientale de Ravoire. Ajoutons que les marches d'accès sont encore très visibles au courant de l'été. Il paraît que de nombreuses petites sources et points d'eau sont perceptibles depuis le Feufy à Plan Bocon, à la limite supérieure des Mayens de Ravoire.

Sources intermittentes. — Il y a à Ravoire un certain nombre de sources intermittentes dont les orifices sont connus sous le nom d'*Ouilley*s ou *Dieules* (gueules). Cette dernière dénomination est déjà usitée au XIV^{ème} siècle dans les reconnaissances du lieu. Rapprochons-y le nom de *Salladey* lieudit dans la forêt au dessus du Sommet des Vignes. Les sources intermittentes de Ravoire sont connues depuis un temps très ancien. D'après plusieurs habitants de Ravoire, ces fontaines auraient une activité décennale mais irrégulière, particulièrement pendant les années sèches et spécialement au printemps. Pour cette cause, elles sont appelées l'*Eau de la misère*. Il y aurait même à ce sujet un dicton populaire qui affirme que « celui qui a vu couler trois fois ces sources a assez vécu ». Comme dans tous les dictons, il y a une grosse part d'exagération, car mon ami C. Moret, âgé actuellement de 70 ans, me déclarait qu'il les a vues en activité une dizaine de fois dans sa vie. Ces sources ne sont pas, dit-il, absolument spéciales aux années de sécheresse, elles peuvent se faire jour en n'importe quelle saison, hiver, printemps ou été, même deux fois dans l'année, avec un débit de différente importance. Dans la forêt du Salladey, les anciens orifices paraissent être nombreux et avoir donné lieu à un établissement humain dès le Moyen Age ; une famille de ce nom en est issue et a duré dans la Commune jusqu'au XVIII^{ème} siècle ; par contre le lieu était déjà abandonné en 1750, probablement à cause de la déficience de l'eau, comme cela s'est produit fréquemment à Ravoire, où les traces de maisons abandonnées sont nombreuses.

Ces sources se font jour d'une manière inattendue. Le Salladey ne peut être considéré comme leur unique point de sortie. Le plus ancien jaillissement que nous connaissions est rapporté par le Doyen Bridel dans le Conservateur Suisse. « Le 13 juin 1818, trois jours avant l'inondation de la Dranse, on entendit au milieu du vignoble des Marques une détonation semblable à celle d'un canon de fort calibre qui alarma Martigny. Cette détonation fut immédiatement suivie de l'irruption d'un torrent d'eau fraîche et pure, qui se précipita au travers des vignes et tarit après avoir

coulé pendant deux heures. » De fait, le jaillissement a été signalé plusieurs fois au milieu des Marques. Les reconnaissances du XIV^{ème} siècle, qui parlent des *Goulaz*, les situent dans la même région. Un autre orifice se trouve près du hameau de Chez Jorens (1200 m. env.). Une autre source fort abondante se fait jour par temps de forte pluie au milieu des vignes au dessus de l'Oratoire du Sommet des Vignes mais mes informateurs expriment l'avis qu'elle n'a aucune relation avec les autres. La source du Salladey a coulé pour la dernière fois, de juin à août 1937, avec un débit de *la grosseur d'un bras humain* et raviné la forêt et les vignes des Ronteyts au-dessous. Il y eut aussi un fort débit aux Gueules. Une source, soi-disant minérale, a été exploitée à la base du mont, au lieudit la Bourrigne, pendant quelques années de 1875 à 1885 ; il serait intéressant de connaître ses relations avec les autres.

Cette siccité du massif ravoiran imprime à la végétation un caractère xérophile accentué, mais elle porte un sérieux préjudice à l'agriculture et à l'économie domestique. Autrefois, alors que seules les tines et les citernes étaient alimentées par les eaux de pluie, les sources lointaines de la Croix de Chœu fournissaient les moyens d'abreuvement et de cuisson ; chaque année un peu sèche était désastreuse. L'histoire nous fournit des exemples de cette détresse causée par la disette d'eau. Une décision du Conseil bourgeoisial de Martigny, vers 1750, est une preuve éloquente de ce fait. Statuant sur le parcours du bétail à travers le vignoble, le Conseil prévoyait une tolérance pour les gens de Ravoire dans ce parcours sévèrement interdit : « En cas de disette d'eau, il sera permis à ceux des Rives (Sommet des Vignes) et des hameaux voisins de conduire leur bétail à l'abreuvement jusqu'au Pérey (Plan-Cerisier) par le sentier de Béveresse (chemin très rapide qui descend directement de Ravoire à Plan Cerisier), moyennant que ceux qui conduisent le bétail le munissent d'un *cabat* (muse-lière) pour l'empêcher de brouter dans les vignes. » Même dans le cours du siècle passé les gens du Parchet, de la My et des hameaux voisins devaient aller chercher l'eau et abreuver leur bétail sur le versant d'Ottan, en un lieu nommé le Plan des brantes. Cette source est maintenant tarie.¹

En 1859 on installa des conduites d'eau potable à la Bar-

¹ *Archives Mixtes de Martigny*. On raconte même que, une année de sécheresse, on y fit la soupe avec du vin !

maz, mais les Ravoirans doivent quand même toujours ménager leur provision.

En 1895, pour remédier à la sécheresse du coteau, on eut l'idée d'amener l'eau depuis le Col de la Forclaz par un bisse embranché sur celui de Martigny-Combe, mais les multiples difficultés et le coût élevé de l'exécution firent renoncer à ce projet.

Aperçu topographique

Pour l'intelligence de cette partie nous renvoyons le lecteur aux indications suivantes :

Carte Siegfried, feuille 526, Martigny. Gams (Dr Helmut) : Von den Follatères zur Dent de Morcles. Bern 1927. Cet ouvrage contient une excellente carte phytogéographique en couleurs, où notre région est en grande partie représentée.

Vu de Martigny-Bourg — qui est la meilleure position pour en saisir tous les détails — Ravoire se compose de deux parties : au premier plan une croupe arrondie et rocheuse qui s'élève de la Colline de La Bâtiaz (520 m.) au plateau de Sur le Mont, 1100-1182 m. ; plus en arrière une chaîne à peine découpée et boisée, ceinturée de pâturages et de champs semés de hameaux, qui s'abaisse en pentes assez raides à travers un petit massif forestier jusqu'à une assez large bande de vignobles dont la Dranse forme la limite à la base.

La première partie, que l'on pourrait appeler l'avant-mont de Ravoire, est la plus accidentée de la région. Elle est bornée à la base par une assez longue série de rochers plus ou moins abrupts et précipiteux, qui entourent le Château de La Bâtiaz et se continuent par les *Rocs de St-Théodule* jusqu'au Pont de Rossetan, vers l'W., Au dessus de ces rocs, une assez mince bande de vignobles et de garigues abruptes s'adossent à la partie rocheuse, souvent moutonnée et vallonnée qui s'avance vers la hauteur par les lieuxdits : le *Monpas* et les *chênaies de La Bâtiaz* (env. 800 m.) le *Chanton des Lièvres* à l'E., le *Parchet* à l'W. (env. 900-950 m.), le *Chanton de la Ména* (env. 1000 m.), puis les *Gillouds* ou *Dzillouds*, env. 1100 m. Toute cette partie est plus ou moins coupée de pseudo-vires assez larges, parcourues souvent par un sentier de bétail qui aboutit assez régulièrement à une profonde fissure ou vallécule du Mt d'Ottan ; on pourrait dire que chacune de ces dépressions longitudinales de Ravoire correspond à un

pli-faille du versant septentrional d'Ottan. La partie occidentale de l'avant-mont est bornée par un vallonement qui descend de Sur-le-Mont par les *Zarmans* (env. 1000 m.), la *My* (env. 950-1000 m.) qui aboutit au-dessus du Sommet des Vignes (env. 750-800 m.).¹

La partie occidentale est moins accidentée. Du Pont de Rossetan au-dessous du village des Râppes (M. Combe) une large zone est occupée par le vignoble et monte en pente plus ou moins douce jusqu'au niveau du Sommet des Vignes. Ce dernier hameau est l'agglomération la plus importante de Ravoire. En dehors de la zone du vignoble, toutes les pentes occidentales jusqu'au sommet sont occupées par des forêts ou des prés-bois, alternant avec des prairies ou des cultures dont la partie la plus considérable est localisée au centre du massif. Un bon nombre de hameaux de 6 à 12 maisons et fenils ou greniers y ont surgi au cours des âges, ce sont, au centre et au point le plus bas : Cheseaux-Planonzan (1080 m.) — à l'W., la Forêt (appelée souvent la *Maison blanche* (1284 m.), la Barmaz (env. 1290 m.), les Rapperens (1208 m.), la *Demex* (env. 1180 m.). A l'Est on trouve les hameaux suivants qui se suivent à peu de distance et à une altitude variant de 1170 à 1190 m., jusque non loin de la profonde déchirure de la Garre qui descend dans les rochers d'Ottan : Le *Closuit*, la *Bourreau*, la *Feyley*, *Chez Blondey*, *Chez Jorens* et *Chez les Proz*. Le hameau de *Chez les Pillet* (1334 m.) forme l'extrême limite des lieux constamment habités. Au dessus se trouve la région des Mayens entre lesquels on peut citer : le *Clou*, les *Battenâ*, la *Médille*, *Plan Bocon*, etc.

Vu de Martigny-Bourg, le sommet de la montagne offre une arête peu découpée, ceinturée de forêts et de quelques éboulis où l'on remarque cependant la petite terrasse du *Feufy* et de la *Porte de l'ors* (env. 1500 m.), le sommet rocheux du *Gottreux* (1695 m.), le Col du Chœu (1540 m.), le Roc de Têmeley (1650 m.) et enfin la Pointe de Soulze (1638 m.). Quelques lagots occupent la dépression de la Croix de Chœu ; un autre, sous la forme d'une mare allongée, dort au pied du Têmeley à 1600 m., c'est la Gouille du Grand Cadzeu.

La base de la montagne a subi diverses modifications à tra-

¹ Gillotid de la carte Siegfried (1182 m.), est absolument inconnu des habitants de Ravoire ; ils appellent cet endroit : Sur le Mont. Les Gillouds sont bien au-dessous.

vers les âges. C'est ainsi que la région des Bans-Plan-Cerisier a vu ses dernières pentes ravagées par les inondations de la Dranse, dont la masse la plus considérable se jetait ordinairement contre les vignes et champs de ce territoire ; les débâcles de 1595 et 1818 y ont enlevé une énorme quantité de terre, faisant ainsi reculer de plus d'une centaine de m. les dernières déclivités de la montagne¹. Le même fait s'est répété tout au long des pentes inférieures jusqu'à Rossetan, mettant à nu des pans de rocs autrefois cachés sous la terre végétale.

Toute la partie inférieure n'a plus l'aspect que lui connaissent les floristes de la première moitié du siècle passé. Beaucoup de terrains alors incultes et en garigues ont été transformés en vignes. Dans la région des rocs de St-Théodule, non loin de la Tour de La Bâtiaz, une modification plus profonde encore s'est produite au cours de la seconde partie du XIX^{ème} siècle : deux petites collines ont été abattues pour faire place au magnifique vignoble créé par feu O. Cornut, hôtelier, détruisant du même coup l'une des rares stations de *Cotinus Coggygria* qui avaient échappé aux défrichements précédents. D'autre part, à la même époque, la création de l'établissement éphémère de la Bourrigne, en abattant un pan de roc ombrageant une source, a fait disparaître l'unique station valaisanne de *l'Adiantum Capillus Veneris*.

La région orientale du Chanton des Lièvres aux Gillouds a eu sa part de transformations sous la forme d'un déboisement intensif du dernier siècle. Toute cette région rocheuse était couverte de chênes bas et touffus qui servaient surtout comme bois de feuille. En automne, au moment de la *débanie*, c'est-à-dire de l'autorisation de coupe, on y accourait de tous les villages voisins, même de ceux de la Combe inférieure.

Climat

Le climat de Ravoire, région ensoleillée et abritée, offre une certaine différence avec celui de Martigny, plus ou moins soumis à l'influence de la bise qui remonte la Vallée du Rhône. La partie inférieure du coteau a le climat de la grande vallée centrale, spécialement celui de Branson-Follaterres ; elle justifie le nom local de Ravoire : pentes soumises à l'ardeur, à la *raveur*

¹ Documents divers. *Archives Mixtes de Martigny*.

du soleil. Elle est caractérisée par sa flore et sa faune à facies xérophile qui s'élèvent assez haut sur les pentes, à plus de mille mètres d'altitude. Par contre l'étage montagnard, de mille mètres au dessus, rappelle par certains côtés l'étage correspondant du Valais inférieur et par certains autres celui des chaudes pentes du Valais central. Pour ce qui concerne cette région, nous ne possédons aucun élément d'appréciation ou de comparaison dans les annales météorologiques. Nous essayerons cependant de fixer la physionomie du climat ravoiran en nous servant des données concernant Martigny et Sion pour la période trentenaire qui va de 1864 à 1894, en tenant compte du fait que l'exposition méridionale de Ravoire lui assure surtout une plus grande chaleur qu'à Martigny. Nous pouvons résumer comme suit les moyennes météorologiques Martigny I-Sion II.

Hauteur du baromètre I : 719,5 — II : 713,8. Températures saisonnières : Hiver I : 0,3 — II : 0,3. Printemps I : 10,0 — II : 10,2. Été I : 18,5 — II : 18,7. Automne I : 9,5 — II : 9,7. Première et dernière journée de gel I : 8 nov.-10 mars. — II : 10 nov.-30 mars. Martigny a environ 233 jours sans gel, Sion 229. Humidité de l'air : Martigny 76 — Sion 75. Hauteur d'eau : Martigny : 768 mm., Sion : 629 mm. Nombre de jours de chutes d'eau : Martigny : 115 ; de neige 19. — Sion : 34 ; de neige : 15. — Moyenne des orages : Martigny : 9 ; Sion : 7.

La hauteur de la neige à Ravoire atteint 1 m. 50 à Chez les Pillet 1334 m., le plus haut groupe de maisons habitée toute l'année. (C. M.). Elle est bien plus considérable dans la région du Col du Chœu où l'on trouve souvent encore de grands névés à la fin mai. Sur les pentes inférieures, au-dessous de 1000 m. (spécialement extrémité orientale) et région du vignoble, la neige se maintient très peu sauf en cas de très fortes chutes, il n'est pas rare de voir le terrain complètement évacué sinon tout l'hiver au moins dès les premiers beaux jours de janvier. Le vent dominant de la région supérieure est celui de l'Est, celui de l'W. qui soufflant parfois en violentes rafales prolongées amène la pluie. La bise se fait fortement sentir, surtout dans l'après-midi sur le plateau de Sur le Mont et les pentes orientales voisines.

Quant aux brouillards, ils sont assez peu fréquents et se manifestent surtout entre 1100 et 1300 m., débouchant ordinairement à Ravoire par la profonde déchirure de la Garre d'Ottan

mais ils séjournent peu. L'ensemble de la région de Ravoire jouit ordinairement d'une grande tranquillité atmosphérique.

FAUNE

Ravoire ne possède plus de grands animaux. Autrefois l'ours brun et le loup y étaient assez communs. Le souvenir de ces grands fauves revit dans certains noms locaux, tel que la *Porte à l'ors*, sise à l'angle N.-E. de la montagne (env. 1450 m.). La chasse à l'ours était pratiquée à Ravoire depuis le Moyen Age jusqu'à la Révolution française. C'était un droit seigneurial, en vigueur particulièrement dans la Forêt de l'Evêque, au dessus de la Fontaine. (M. Combe).

Cette chasse avait lieu chaque année à la Toussaint et chaque feu devait y envoyer un chasseur capable. Indépendamment de cette chasse commandée, les gens du lieu étaient libres de faire ce qu'ils voulaient et nous avons de bonnes raisons de croire qu'ils ne se firent pas faute de se débarrasser par tous les moyens et en tous temps de ces hôtes incommodés, d'autant plus que les syndics délivraient une prime de 60 florins pour chaque fauve tué. De fait, les prises d'ours se révèlent fréquentes dans la région Ravoire-Combe, particulièrement au XVII^{me} siècle. Dans le cours du XVIII^{me} les ours avaient énormément diminué, sans disparaître pour autant, car on en prit encore plusieurs en train de ravager des vignes ¹.

Certaines prises d'ours sont relatives à la région de Feyley-Feuffi où ces animaux ont très bien pu arriver du revers salvain où ils étaient communs. La région, couverte de sombres forêts et parsemée de gros blocs, se prêtait du reste au séjour de ces animaux.

La dernière capture d'ours dans la région est de 1840, où l'un d'eux fut tué au fond du pré de l'Arpille près d'un petit sapin nommé le *Darbé à l'ors*. (C. M.) Les mentions relatives aux loups sont plus rares, celles qui concernent le lynx sont inexistantes pour la région.

Vers 1750, le Conseil bourgeoisial avait édicté une *Réglementation de chasse* avec les primes affectées à la destruction des animaux nuisibles, cette réglementation était une compilation de très anciens usages. La prime d'un loup était de 60 florins (48

¹ Voir à la fin : Bibliographie.

francs), celle d'un ours n'était plus que de 15 florins ; les aigles, éperviers, faucons étaient taxés à 3 batz (45) c.), le corbeau à un batz et le geai à demi-batz ¹.

Le *blaireau* existait autrefois dans la partie inférieure du coteau, mais il doit en avoir disparu depuis une cinquantaine d'années. Un *sanglier* a été tué dans la région du vignoble au cours de décembre 1930. Parmi les animaux que l'on rencontre dans la région on peut citer le *renard*, le *lièvre commun*, la *fouine*, la *belette*, l'*écureuil commun*, le *loir* et le *mulot*. Dans la région forestière supérieure on rencontre la *martre* et au col du Chœu ainsi que dans ses environs nous avons observé le *campagnol des neiges*. On nous a aussi signalé le *hérisson*.

La partie la plus chaude de Ravoire compte aussi quelques reptiles tels que le *lézard vert*, le *lézard gris* et la *vipère aspic*, qui monte à 1200 m. et plus. Sur le coteau proprement dit on rencontre parfois l'*orvet*. Les gouilles du Chœu donnent asile au *triton alpestre* et à des *sangsues*.

Le monde des oiseaux est représenté par les espèces suivantes : *Épervier*, qui devient de plus en plus rare et ne niche pas dans la région proprement dite, la *buse* est assez fréquente aux environs des rochers d'Ottan. Nous avons observé quelquefois l'émerillon. Les passereaux sont représentés par le *merle noir* et la *grive musicienne*. Cette dernière est surtout commune dans les prés-bois entre 1000-1500 m. Elle est connue par les gens du coteau sous le nom de *piquetout*, en patois *pecquetot* ou *miskéké*, et a été adoptée comme meuble dans les armes de la famille Petoud qui autrefois s'écrivait Pictod. Dans les bois et taillis de la région inférieure on rencontre le *pic épeiche*, le *pic épeichette*, le *bouvreuil*, la *mésange nonnette*, la *mésange bleue*, la *mésange à crête*, et, dans les sapinières de l'étage montagnard, le *roitelet huppé*. Depuis un certain nombre d'années on a observé une forte diminution des petits oiseaux ; un vieux chasseur, J. Rouiller, nous a exprimé la conviction que cela est dû à une maladie qui les a décimés pendant plusieurs années. La région des rocs inférieurs voit arriver au printemps des bandes de *chocards* et, très rarement, le *tychodrome des murailles*.

Le plateau de Sur le Mont (Gillotid !) 1100-1200 m. possède de belles colonies de *perdrix grises* qui, en automne, s'ébattent

¹ Les comptes des syndics font mention de primes délivrées pour 23 ours de 1640 à 1803.

parmi les bruyères et perchent sur les frênes. L'étage montagnard abrite la *gelinotte* (Grands communaux), le *tétras lyre* et de magnifiques *coqs de bruyère* (grand tétras) venant de l'Arpille se laissent parfois apercevoir dans la région de Soultze-Col du Choëu. Contre les rochers exposés au midi de la même région on aperçoit, très rarement, des couples de *crave des alpes* à bec et pieds rouges que les gens du pays nomment *matzero*. Nous n'avons jamais vu les chocards dans cette partie de Ravoire.

La partie la plus caractéristique de la vie animale de Ravoire appartient au monde des insectes : comme la flore, la faune entomologique a un facies très xérophile. A cet égard, la région du vignoble et les parages circonvoisins possèdent à eux seuls la matière d'une étude étendue dans cette branche des sciences naturelles.

Les garigues qui s'étendent de la Tour de la Bâtiaz à Plan-Cerisier, et même assez haut le long de la Combe de Martigny, du niveau de la plaine à environ 900 m. correspondent pour leur facies entomologique à tout ce que l'on voit dans le Valais central, à peu d'exceptions près.

La *Mante religieuse*, avec sa variété brune, se rencontre dans toute la région et ses oothèques y sont nombreuses. Avec elle on peut noter les espèces suivantes du monde des Orthoptères : *Oedaleus nigrofasciatus*, *Sphingonotus cœrulans*, *Calliptamus italicus*, *Oedipoda miniata* et *cœrulea*, dont les vives couleurs égaièrent les gazons ternis par les ardeurs de l'été. Le *Gryllus burdigalensis* se montre un peu partout et, voltigeant sur les fleurs, un curieux Névroptère, l'*Ascalaphus macaronius*. Il faudrait citer aussi les nombreuses et brillantes Chrysidés récoltées par notre regretté collègue John Jullien, ainsi que les curieux et rares Hyménoptères notés par Frey-Gessner, mais cela nous mènerait trop loin.

Dans la même région il y a lieu de signaler deux rares Hémiptères récemment découverts par le Chne Cerutti, au Sommet des Vignes : *Capsodes Iopus flavomarginatus* et *Erythroneura rhamnii var suavis*, une minuscule Cicadine méridionale. Signalons aussi, dans les chênaies au-dessus du Château de la Bâtiaz, la *Cicada haematodes* et peut-être aussi *C. montana*.

Les papillons rencontrés dans la région de Ravoire sont bien caractéristiques du climat. Région inférieure : *Papilio Podalirius var Feisthamelii* — *Pieris Napi, var Bryoniae* — *Antocharis*

Belia var *Ausonia* — *Polyommatus Virgaureae* — *P. Alciphron* var *Gordius* — *Lycaena Orion* — *L. Baton* — *L. Amanda* — *L. Bellargus* var *Ceronus* — et var *punctifera* — *L. Hylas* — *L. Meleager* et var *Stevenii* — *Leucophasia Sinapis* var *Diniensis* et var *Krysinii* — *Limenitis Camilla* — *Melitaea Phæbe* — *M. Didyma* var *alpina* — var *meridionalis* — var *graeca* — var *occidentalis* — *M. Berisalensis* — *M. Athalia* — *M. Aurella* — *M. Parthenie* — *Argynnis Daphne* — *A. Lathonia* — *A. Paphia* — *Erebia Stygne* et *Evias* — *Satyrus Hermione* — *S. Semele* — *S. Statilinus* — *Spilothyrus Lavaterae* — *Hesperis Actaeon* — *Deilephila vespertilio* — *Sesia Asiliformis* — *S. Anellata* — *S. Empiformis* — *Zigaena Scabiosae* — *Z. Melilotii* — *Z. Ephialtes* avec ses var : *Sophiae* — *Medusa* — *Aemilii* — *Coronillae* — *trigonellae* — *Z. carniolica*, etc., etc.

Les gazons courts parsemés de genévriers, tapissés de genêts et de bruyères et entremêlés d'une flore très variée de la région moyenne, de 900 à 1300 m., ainsi que les petites forêts et bosquets ont pour leur part la faunule suivante. Quelques espèces de la région inférieure, tels que *Oedipoda caerulea* et *miniata*, se mêlent aux orthoptères déjà plus montagnards que sont les *Psophus stridulus*, *Stenobothrus nigromaculatus* — *Stauroderus scalaris* et *St. binotatus*. Avec eux, l'*Arcypteris fusca* variée de jaune et de noir descend à une altitude exceptionnellement basse. Dans les prairies de cette région on rencontre assez souvent une jolie Locuste : l'*Orphana caudata* et l'inévitable *Decticus verrucivorus*.

Les Hémiptères y sont représentés par deux espèces d'un intérêt particulier en ce qu'elles sont nouvelles pour la Suisse. Les genista sagittalis des environs de la My portent une punaise méridionale très rare : *Bothrostethus annulipes* Costa, et les bruyères abondantes ont comme hôte : *Thamnotettix (Deltocephalus) argus* Marsh.

Le monde des papillons est encore bien représenté par les espèces suivantes : Clairières et bois : *Thecla Quercus* — *Argynnis Euphrosyne* — *A. Amathusia* — *A. Lathonia* — *A. Niobe* et var *Eris* — *Nemeobius Lucina*. Où la formation forestière est constituée par les chênes, on trouvera plus spécialement les *Lasiocampa quercifolia* et *tremulifolia*. Les Laricaies ont pour leur compte : *Polyommatus Hippothoë* var *Eurybia* — *Erebia Ceto* — *Tyndarus* et *Pararge Hiera*.

Une splendide cohorte voltige dans la zone des prairies et des pâturages : *Parnassius Apollo*, avec sa rare var *Pseudonomion* — *Anthocharis Belia* var *Simplonia* — *Colias Phiconome* — *Thecla Spini* — *Polyommatus Phlaeas* — *Lycaena Eumedon* — *L. Escheri* — *L. Argiolius* — *L. Semiargus* — *L. Cyllarus* — *L. Corydon* var *caucasica* — *Melitaea Aurinia* var *Merope* — *M. Ditynna* — *Erebia Epiphron* var *Cassiope* — *E. Evias* — *E. Tyn-darus* — *E. Goante* — *E. Ligea* — *Satyrus Briseis* — *Zigaena Achilleae* — *Z. Transalpina* var *Hippocrepidis* — *Z. Ephialtes*, etc., etc. On ne saurait cependant assigner à tous ces papillons un habitat exclusivement montagnard car il arrive fréquemment de les trouver sur le bas du coteau.

La région du Col du Choeu avec ses lagots offre un intérêt entomologique particulier pour notre dition, en ce sens que c'est l'unique endroit où il soit possible de trouver des insectes aquatiques. Notre collègue, M. le Dr Ch. Linder, a étudié ces lagots lors de l'excursion de la Murithienne en 1936¹, cela nous dispense d'y revenir longuement. Nous voulons cependant compléter ses données par quelques notes personnelles.

Aux abords de ces lagots on peut trouver un certain nombre d'Orthoptères, spécialement des *Stenobothrus* montagnards, tandis que sur les têtes rocheuses voisines sautent en nombre les *Arcypterix*, *Psophus stridulus* et une forme fort petite et très noire d'*Oedipoda miniata*. Sur les myrtilles, un Orthoptère alpin, *Podisma alpina*, et autour des gouilles, *Platicleis brevipennis* et *Mecosthetus grossus*. Aussi quelques papillons, Erèbes, Argynes et Lycènes (*L. Optilete*).

Les gouilles elles-mêmes sont habitées par un coléoptère montagnard, *Acilius sulcatus* et un certain nombre d'hémiptères (Cerutti), dont *Gerris Costae*, que les montagnards appellent *araignée d'eau*. Les Névroptères sont bien représentés par les *Aeschna cyanea* Müll — *Agrion puella* L. — *Libellula quadrimaculata* L. — *L. Albifrons* L. qui animent de leur vol gracieux ces eaux dormantes, en juin et juillet, mais ne tardent pas à disparaître dès les premiers froids. A la Gouille du Grand Cadzeu : deux libellules.

Sur les sommets de Soulze et du Gottreux, un peu dénudés, mais entourés de bois à leur base, nous avons remarqué le *Papilio Machaon* var *Sphyrus* Hb, rare variété alpine caractérisée

¹ Cf, Bulletin Murithienne LIV. 1936-37, pages 50-51.

par son mélanisme, de ce beau papillon qui se trouve le plus souvent en couples près des arêtes boisées, où il passe et repasse en volant rapidement. Nous avons rencontré précédemment ce bel insecte à la Crevasse (1850 m.) et au Scex de la Trutze (1750 m.) sur Chemin, puis au Six Carroz (1950 m.), sur Jeur Brûlée. Ajoutons qu'au sommet de Soulze nous avons encore rencontré la variété noire d'*Oedipoda miniata*.

FLORISTIQUE

Placé dans le prolongement direct de la grande Vallée du Rhône qui va de Martigny. par le Col de la Forclaz au Col de Balme, le Mont Ravoire appartient pour sa flore au facies xérique du Valais central, sans cependant en avoir les caractères aussi accusés, car de nombreux éléments appartenant à la flore du Valais inférieur, à facies subatlantique, se montrent encore dans l'ensemble du tapis végétal. Plus que le Mont d'Ottan son voisin — dont il constitue du reste la face méridionale — il forme avec l'arête Follaterres — Jeur Brûlée, la ligne de partage exacte entre le secteur bas-valaisan et le secteur valaisan central. Notre intention n'étant pas de faire ici un travail phytogéographique au sens strict de ce mot, nous donnons aux résultats de nos investigations la forme d'un récit d'exploration. Partant de ces prémisses on trouvera ci-après nos données classées par districts, en éliminant la florule ubiquiste.

1. Région de la Tour de la Bâtiarz

Cette région, comprise toute entière dans le versant N.-E. du Mont Ravoire, au-dessus du village de la Bâtiarz, sillonnée par le chemin des vignes, peut être considérée comme un prolongement du Mont d'Ottan dont elle n'est séparée que par la paroi rocheuse des Barmeires.

La partie inférieure, jusque au niveau de la Tour de la Bâtiarz, est occupée par le vignoble. La modification de l'aspect végétatif a été considérable dans le premier tiers de ce siècle. La florule des abords du vignoble est d'aspect rudéral ; nous n'y avons noté spécialement comme espèces anciennes que le *Salix Caprea* et *Epilobium Dodonei* ; tout récemment notre ami A. Becherer y a découvert le *Panicum humifusum*, nouveau pour la flore valaisanne. Au cours de ces dernières années la commune

de la Bâtiaz y a effectué diverses plantations forestières. Sans compter les noyers du bord de la route, les abords de la carrière de chaux ont été boisés par un peuplement à *Larix decidua* avec adjonction des *Pinus austriaca* et *Juglans nigra*, qui tendent à effacer complètement la florule primitive à *Corylus* et *Prunus Mahaleb*.

La partie supérieure, qui trouve sa limite à environ 650 m. à la carrière de Montpas, a mieux conservé sa physionomie primitive avec son boisement à *Larix*, *Picea excelsa*, isolés, puis *Corylus*, *Quercus sessiliflora*, *Acer campestre*, etc. Dans le sous-bois : *Cephalanthera rubra* — *Arabis Turruta* — *Draba muralis* r. *Viola Wolfiana* — *Lathyrus niger* et *Linaria italica* sur les bancs de gravier. Dans la partie adossée au roc : *Asplenium Ad. nigrum* — *Ceterach officinarum* — *Polypodium serratum* var *caprinum* — *Selaginella helvetica* — *Arabis muralis* — *Draba aizoides* — *Vesicaria utriculata* — *Primula hirsuta* — *Hieracium humile*, qui se montrent ici comme une irradiation de la flore du Mont d'Ottan et sont souvent cachées par le lierre qui tapisse la paroi. Des bandes de rochers gazonnés offrent pour leur part des taches de *Cerastium semidecandrum* et *arvense* — *Anemone montana* et *Veronica prostrata*, tandis que le *Juniperus communis* commence à se montrer sous l'aspect caractéristique des rochers de la région moyenne de Ravoire.

Colline de la Tour. — Cette colline, constituée essentiellement par le *malm*, offre une flore bien différente selon l'exposition.

Le boisement de la colline est composé des espèces suivantes : *Juniperus communis* — *Betula verrucosa* — *Corylus Quercus robur* — *Berberis vulgaris* — *Amelanchier ovalis* — *Prunus Mahaleb* — *Cotoneaster integerrima* — *Rosa canina* — *R. glauca* — *R. rubiginosa* — *Rhamnus alpina* et *cathartica* — *Cornus sanguinea* — *Sorbus aria* — *Fraxinus excelsior* — *Acer campestre* — *A. Opalus* ! — *Lonicera Xylosteum* et *Viburnum Lantana*. Les pentes nord ont un *Seslerietum cœruleae* qui envahit toute la paroi rocheuse : *Draba aizoides* s'y rencontre encore en touffes isolées avec *Biscutella laevigata* tandis que la pelouse offre les espèces suivantes en nombre : *Arabis Turruta* — *Corydalis solida australis* — *Peucedanum Cervaria* — *P. Oreoselinum* — *Seseli annuum*, etc.

Le sommet de la colline se présente sous l'aspect méridional

des collines du Valais central avec les espèces suivantes, répandues sur toute la périphérie de la Tour : *Asplenium Ceterach* (qui descend à la plaine et prospère même sur les murs des digues de la Dranse !) *Asplenium A. nigrum* — *Selaginella helvetica* — *Andropogon Ischaemon* — *Stipa pennata* — *S. capillata* — *Phleum phleoides* — *Poa concinna* — *Festuca vallisaiaca* — *Bromus erectus* — *Carex humilis* — *Orchis ustulatus* — *O. Morio* — *Anacamptis pyramidalis* rare ! — *Iris germanica* — *Cerastium semidecandrum* — *Minuartia fasciculata* — *Anemone montana* — *Biscutella* var *saxatilis* — *Hutschinsia petraea* — *Potentilla Gaudini* var *glandulifera* — *Ononis Natrix* — *Medicago minima* — *Oxytropis pilosa* — *Erodium Cicutarium* var *chaerophyllum* — *Linum tenuifolium* — *Trinia vulgaris* — *Saxifraga bulbifera* rare ! — *Onosma helveticum* — *Teucrium montanum* — *Hyssopus* off. — *Veronica prostrata* — *Euphrasia lutea* — *Phelipaea arenaria* — *Asperula montana* — *Campynula spicata* — *Aster Linosyris* — *Achillea setacea* — *Hieracium bupleuroides*, etc., etc.

Des deux côtés de la Tour des « tablettes » garnies de ronces ont encore des restes de ceps de vigne à demi sauvage, témoins d'un temps déjà très ancien, où les occupants du château ont essayé d'agrémenter le voisinage de leur sombre demeure par des cultures variées. Témoins aussi d'une autre époque — celle de l'utilisation de la tour comme belvédère pour les étrangers — sont les espèces suivantes : *Hemerocallis fulva* — *Ficus carica* et *Syringa vulgaris*. La restauration des murs du vieux castel a provoqué la disparition presque complète des *Cheiranthus Cheiri* et *Trinia glauca*. Ajoutons que dans les rochers qui dominent la pittoresque chapelle de la Bâtiâz on peut encore trouver quelques pieds de *Vesicaria utriculata*.

2. Vignoble et garigues

Les garigues, rocheuses ou non, s'étendent du Château de la Bâtiâz jusqu'au dessus du village des Râppes (Martigny-Combe), de la plaine à environ 650-700 m. Elles sont séparées en deux groupes par une large bande de vignes qui s'étendent de la Tour jusqu'à Rossetan. De là à Martigny-Combe, il n'y a plus de garigues proprement dites dans la région inférieure, elles ont toutes été supprimées par l'extension du vignoble qui s'est produite dans le cours du siècle passé. C'est ainsi que les garigues des

Marques, inventoriées par Jaccard et ses prédécesseurs, n'offrent plus que des bandes de terrain excessivement réduites.

Dans cette région il faut signaler la disparition complète ou l'extrême diminution des espèces suivantes, dont nous ne tiendrons pas compte dans les listes qui suivent : *Euphorbia Lathyris* — *Ficus Carica* — *Amygdalus communis* et *Foeniculum officinale*. *Anethum*, peut se placer dans la même catégorie. Dans le même ordre de choses nous devons rendre nos collègues attentifs au fait que la présence de *Tulipa Didieri* dans certain vaccoz est artificielle, ayant été introduite par nous-même en 1906-07, par bulbes provenant de Sion ; elle s'y est maintenue et a prospéré tout près d'une vigne qui appartient à notre père. D'autre part, le Chanoine Emile Favre, craignant la disparition du *Cotinus Cogggyria* s'était efforcé en son temps de le réintroduire dans certaines stations rocheuses des Marques, mais son initiative n'eut qu'un succès très relatif, les pieds plantés étant encore très chétifs et peu abondants.

Vignoble. — Les espèces les plus remarquables de ce secteur donnent la liste suivante : *Polycnemum arvense* (loc. aux Marques : Coquoz) — *Chenopodium Botrys* — *Tunica prolifera* — *Eruca sativa* — *Camelina microcarpa* — *Capsella rubella* et *gracilis* (Palézieux) — *Sedum maximum* — *Rubus ulmi-folius* — *Potentilla argentea* — *Potentilla incrassata* — *Ononis Natrix* — *Astragalus glycyphyllos* — *Lathyrus silvester* — *Vicia onobrychioides* — *Euphorbia Seguieriana* — *Malva moschata* (seulement dans la plaine) — *Hypericum perforatum* var *veronense* — *Scandix Pecten veneris* — *Torilis arvensis* — *Conium maculatum* (localisé à Plan-Cerisier : Coquoz et F.) — *Pimpinella Saxifraga* var *nigra* — *Pastinaca sativa* var *opaca* — *Anagallis arvensis* var *cærulea* — *Heliotropium europaeum* — *Ajuga genevensis* — *A. Chamaeptytis* — *Teucrium Botrys* — *Linaria spuria* (Coquoz) — *Veronica polita* — *Phelipaea arenaria* — *Ph. ramosa* — *Orobanche loricata* — *Physalis Alkekengi* — *Achillea nobilis* — *Centaurea vallesiaca* — *Crepis foetida* — *Tragopogon dubius* (les Guerres : Coquoz). Non loin au-dessus des Guerres, dans un dévaloir, se trouve l'unique station de notre région du *Tamus communis*, qui y croît dans une buissonnaie à chênes bas, en compagnie de *Pyrus Malus* var *dasyphylla*.

Garigues de la région inférieure. — Ce secteur comprend tous les rochers avec les pelouses arides qui les dominent, de la Bâ-

tiaz au Pont de Rossetan. Dans les rochers et leurs gazons, une maigre végétation arborescente ou buissonneuse a réussi à prendre pied, ce sont pour la plupart des pieds isolés ou en petits bouquets où l'on peut noter : *Juniperus communis* — *Quercus pubescens* en vigoureux exemplaires ceux-là ! *Larix decidua*, rare ! — *Betula*, puis quelques rosiers et surtout *Berberis vulg.* Dans le voisinage de la carrière de St-Théodule, non loin d'une statue encastrée dans le roc, deux exemplaires de *Juniperus Sabina* restent comme témoins de l'ancienne dispersion de cette espèce bien valaisanne qui, croyons-nous, a fini par disparaître devant les déprédations causées par les cueillettes de plantes médicinales des gens du pays.

Notons enfin quelques *Pinus silvestris*, derniers restes d'une formation plus fournie, avant l'arrachement des deux collines qui firent place à la plus grande vigne de Martigny. Dans toute cette région, aucune trace de *Cotinus Coggygria* qui y existait autrefois. L'inventaire de cette région, (Marques comprises), donne la liste suivante : d'abord quelques buissons près des murs de vignes : *Prunus Mahaleb* — *P. insititia* — *Crataegus monogyna* — *Rosa coriifolia bovernier* — *R. elliptica* — *Cotoneaster integerrima* — *Sorbus arta*, disséminé — *Acer campestre*¹ etc. Ils sont accompagnés des espèces herbacées que voici : *Asplenium Ceterach* — *Aspl. A. nigrum* — *Selaginella helvetica* — *Andropogon Ischaemon* — *Stipa pennata* et *capillata* — *Phleum phleoides* — *Kœleria vallesiana* — *Poa concinna* — *Festuca vallesiaca* — *Carex humilis* — *Asparagus officinalis* — *Anthericum Liliago* — *Iris germanica*, rare ! (Marques) — *Orchis ustulatus* — *O. Morio* — *Limodorum abortivum*, rare ! (Marques) — *Cerastium semi-decandrum* — *C. glutinosum* — *C. brachypetalum* — *Minuartia fasciculata* — *Scleranthus verticillatus* — *Sc. perennis* — *Anemone montana* — *Sedum maximum* cc. — *Sempervivum arachnoideum* — *S. tectorum* var *acuminatum* — *Potentilla Gaudini glandulifera* — *Ononis pusilla* — *Ononis Natrrix* cc au point de colorer tout l'espace en jaune (ce qui l'a fait prendre pour *I. tinctoria* par certaine auteur française !) — *Astragalus onobrychis* — *Oxytropis pilosa* — *Geranium sanguineum* — *Linum tenuifolium* — *Viola arenaria* — *V. tricolor vallesiaca* — *Seseli annuum*, rare ! — *Trinia glauca* (Marques)

¹ A certains endroits des vignes de la pénélaine, on a introduit *Robinia pseudo acacia*. Un peu partout on trouve *Prunus cerasus*.

— *Peucedanum alsaticum* ssp *venetum* (Marques) — *Myosotis hispida* — *Onosma helveticum* — *Teucrium montanum* — *Melissa officinalis* — *Hyssopus* *off.* — *Euphrasia lutea* — *Veronica spicata* — *Orobanche loricata* — *Asperula cynanchica* var *montana* — *Campanula spicata* — *Scabiosa agrestis* — *Aster Linosyris* — *Achillea nobilis* — *A. setacea* — *Artemisia campestris sericea* — *Centaurea vallesiaca* — *Phœnixopus vimineus*, etc. Au dessus de Rossetan, la garigue change un instant de forme pour revêtir l'aspect présenté avant l'ablation des collines inférieures et leur transformation en vignes. Ce qui donne tout son prix à cette station, c'est la présence du Perruquier (*Cotinus Coggria*) qui trouve ici son unique station à l'extrémité inférieure du Valais central.

Son existence y est toutefois précaire, exposé qu'il est à la dénudation de sa souche qui menace à chaque instant de s'écrouler sous les prises de terre pour les vignes d'au-dessous. Nous devons rendre hommage en passant au propriétaire du terrain, qui fait preuve de compréhension et de bonne volonté en faisant son possible pour la conservation de ce rare arbrisseau. Le bois voisin, qui offre en petit l'image de la région au temps béni où les botanistes pouvaient explorer ces collines désertes, déçoit par son uniformité et sa pauvreté. C'est le Quercetum pubescentis, avec espèces concomitantes formées des *Pinus silvester* et *Sorbus aria*, d'une strate arbustive à *Juniperus communis* — *Corylus* — *Berberis vulgaris* — *Prunus Mahaleb* — *Crataegus monogyna* — *Amelanchier ovalis* — *Rubus ulmifolius* — *Rosa divers* — *Cornus sanguinea* — *Lonicera Xylosteum* — *Viburnum Lantana*, etc., entre lesquels poussent les espèces herbacées suivantes : *Asplenium A. nigrum* — *Brachypodium pinnatum* — *Poa nemoralis* — *Cephalanthera rubra* — *Orchis masculus* — *Arabis Turrita* — *Lathyrus silvester* — *L. niger* — *Hieracium umbellatum*, tandis que les endroits gazonnés et graveleux ont les *Andropogon Ischaemon* — *Anemone montana* — *Campanula spicata* et *Aster Linosyris*.

La partie supérieure des garigues, au-dessus du chemin des vignes, va de la Tour de la Bâtiaz au-dessous du Sommet des Vignes (Lentillères) et se trouve parfois interrompue par des bandes de vignes. Quelques formations à *Quercus pubescens* l'occupent et atteignent parfois l'alt. de 850 m. Elle offre quelques variantes qui ne se rencontrent pas dans la partie inférieure.

Quelques espèces arborescentes nouvelles apparaissent au-dessus de la Tour, notamment de nombreux *Acer campestre* et plus rarement *A. Opalus*, avec sous bois à *Asplenium A. nigrum* var *argutum vallesiacum*, aux segments très finement découpés, rappelant l'*A. Virgilii*. Avec lui on trouve : *Carex Halleriana* et en nombre, le *Geranium sanguineum*. Les murs de la carrière au-dessus et quelques rochers voisins ont le *Vesicaria utriculata*. Entre la carrière de marbre et les vignes à l'W., un petit taillis à *Populus tremula* a pris place sur la pente à éboulis schisteux. De là aux Lentillères la garigue avec formation de lisière à *Q. pubescens* atteint les premières sapinaies à 850 m. env., avec quelques *Pinus silvester*. La partie gazonnée se fait remarquer par l'abondance parfois exagérée de certains éléments notés précédemment, entre lesquels on peut citer spécialement les *Anthericum Liliago* et *Campanula spicata*. Quelques espèces manquent, mais elles sont compensées par d'autres qui y sont localisées, telles sont les *Limodorum arbortivum*, plus fréquent *Minuartia fasciculata* cc. — *Fumana procumbens* rr. et localisé — *Thalictrum minus* ssp. *saxatile* var *pubescens* — *Ononis pnsilla* fréq. — *Geranium sanguineum* cc. *Peucedanum Cervaria* r. — *Centaureum minus* — *Thymus lanuginosus* var *carniolicus* — *Linaria italica* — *Jasione montana* — *Aster Amellus* — *Erigeron acer* var *vallesiacus* — *Centaurea vallesiaca*, etc.

Au-dessus, la chênaie du Parchet (env. 850 m.) offre parfois *Viola alba* ! toujours très isolé et en petits groupes puis *Calamintha nepetoides* — *Coniza squarrosa* et *Onopordon acanthium*. Cette région, qui est fréquemment parcourue par le bétail, est parsemée de nombreux zoochores. Ajoutons que, assez fréquemment, les vaccoz des vignes abandonnées depuis nombre d'années se confondent avec la garigue.

A l'W. du Sommet des Vignes, au lieudit le Creux des Rives et dans son voisinage immédiat, se trouvent un certain nombre de vaccoz qui descendent vers les vignes des Ronteyts et des Gueules. C'est la station classique de *Peucedanum alsaticum* ssp. *venetum*, (env. 680-750 m.). Cette espèce subatlantique foisonne dans certains vaccoz et descend même dans les vignes au-dessous, où elle atteint parfois des dimensions inusitées. Le plus souvent elle est accompagnée d'une association à : *Silene inflata* — *Chenopodium Botrys* — *Minuartia fasciculata* — *Sedum maximum* — *Ononis Natrrix* — *Anthyllis Vulneraria* — *Lathyrus*

silvester — *Erodium Cicutarium* var *chaerophyllum* — *Bupleurum falcatum* — *Pimpinella saxifraga* var *nigra* et var *hircina* — *Peucedanum Cervaria* r. — *Heliotropium europaeum* — *Euphrasia lutea* — *Asperula montana* — *Artemisia campestris* — *Hieracium umbellatum*, etc. Les prés voisins, très secs, ont l'*Ulmus montana*, deux exemplaires de *Castanea sativa*, puis des arbres fruitiers (pommiers, cerisiers et noyers, tandis que les talus des chemins et les venelles entre les maisons ont *Amaranthus albus* (Becherer) — *Thymus serpyllum* var *subcitratus* et *Jasione montana* pour ne citer que celles-là.

3. Pelouses rocheuses et landines

de l'Avant-Mont de Ravoire (850-1200 m. env.)

Cette région est comprise d'une part entre l'extrémité des rochers d'Ottan au N.-E., les garigues au-dessous, la forêt de conifères qui monte du Sommet des Vignes à la My (env. 900 m.), puis la région des cultures et de prairies au-dessus. Elle est parcourue par de nombreuses pistes de bétail, soumise aux pâturages de printemps et d'automne et au fauchage dans certaines de ses parties. Son terrain est essentiellement rocheux, avec de larges bandes gazonnées ou occupées (dans les vallonnements) par de maigres bouquets d'épicéas. Le boisement est formé en majeure partie par des chênes souvent rabougris, seuls restes d'une formation sylvicole qui fut anéantie le siècle passé. De nombreux sapelots rabougris et chargés de galles témoignent de l'abrutissement par le bétail. Le secteur peut se partager en trois zones séparées par des bancs de rochers plus ou moins abrupts et dénudés : 1. Parchet-Chanton des lièvres (650-850 m. env.) ; 2. Chanton de la Ména (850-950 m. env.) ; 3. les Gillouds (950 m. à 1150-1200 m. env.). Tout ce territoire est occupé par des landines à *Callunetum* ou *Genistetum* (*G. sagittalis*) quand le terrain n'est pas rocheux, par des garigues alpêtres sur les nombreux affleurements cristallins. Les variations d'aspect sont trop nombreuses pour être toutes énumérées. Les éléments floristiques les plus remarquables sont ordinairement disséminés et assez éloignés les uns des autres ; quelques-uns sont excessivement localisés. Nous donnerons donc nos résultats d'investigation sans chercher spécialement à les caractériser.

• L'entrée de ce secteur est marquée au-dessus de la Tour de la Bâtiatz (près du signal trigonométrique (env. 650 m.) par d'an-

ciennes terrasses où se trouvaient autrefois quelques vignes, encore marquées par les restes des « versannes », mais la végétation sauvage a complètement pris le dessus. Tout autour règne la chênaie tandis que les terrasses elles-mêmes ont un commencement de boisement où se mêlent : *Larix decidua* — *Juniperus communis* — *Berberis* — *Rosa glauca subcanina* — *Crataegus monogyna* — *Rubus ulmifolius* — *Prunus Mahaleb* tandis que *Calluna vulgaris* commence à se montrer en larges touffes avec *Genista sagittalis*. Un peu plus haut, contre le talus à épicéas, on rencontre *Arctostaphylos uva ursi*. Les espèces suivantes y croissent pêle-mêle : *Orchis masculus* — *O. Morio* — *O. pallens*, r. — *O. sambucinus luteus* et *purpureus* — *Stellaria graminea* — *Saxifraga bulbifera* — *Centaurium minus* puis *Prunella grandiflora* et *Stachys officinalis* que l'on retrouvera partout en quantité dans notre dition et que nous nous abstenons de citer davantage.

Le paysage entre le Parchet et le sommet du Chanton des lièvres a aussi un aspect assez particulier. Une bande de gazons fortement vallonnés court entre deux parois rocheuses déchiquetées et à forte déclivité, moutonnées par places. La parure végétale se compose essentiellement de vigoureux genévriers qui se dressent comme de petits cyprès dans toutes les fissures du roc où ils sont accompagnés des *Quercus pubescens* — *Rosa* — *Crataegus monogyna* — *Pyrus Malus* var *dasyphyllus*. Le *Juniperus Sabina* qui y existait autrefois en a été extirpé pour les besoins de la médecine montagnarde. La base est occupée par une bande d'éboulis à *Rubus ulmifolius* et finit à même la callunaie fortement mêlée à un tapis très dense de *Thymus Serpyllum* et graminées diverses parmi lesquelles on trouve parfois : *Galium pedemontanum* ! (G. retrorsum). Le rocher porte en outre : *Vesicaria utriculata* — *Jasione*, etc.

La callunaie de tout le secteur, ordinairement mêlée au Genistetum, a encore comme élément secondaire le *Thymus Serpyllum* en grande quantité ; dans les endroits les plus dénudés ce dernier fait place au *Galium verum* non moins abondant et colorant parfois de grands espaces en jaune. Parfois aussi la callunaie (Gillouds) est très fortement mêlée de *Geranium sanguineum*.

Quant au boisement de toute la région jusque aux Gillouds, il peut se résumer dans les espèces suivantes : *Picea excelsa* —

Larix — *Juniperus communis* — *Quercus pubescens* et *sessiliflorus* — *Pyrus Malus dasycphyllus*, r. — *Sorbus aucuparia*, r., etc., en petits bouquets ou isolés. *Hedera Helix* y est assez rare. Quand le *Picea* est en bouquets d'arbres il est toujours accompagné d'une formation à *Calluna-Genista* et *Melampyrum sylvaticum*, souvent aussi, *Vaccinium Myrtillus* ou *Polygala Chamaebuxus*, entre lesquels surgit *Dianthus Armeria*, a. r.

L'ensemble du tapis végétal de ce secteur peut être décrit comme suit : Petits pans de roc tournés au N. ou en pleine ombre : *Seslerietum* avec *Selaginella helvetica* — *Draba aizoides* — *Primula hirsuta* — *Hieracium amplexicaule* — *H. humile*.

Les gazons et places un peu graveleuses donnent la liste suivante (ombre des buissons comprise) : *Stipa pennata*, r. — *Phleum phleoides* — *Orchis Morio*, a. r. — *O. ustulatus* — *O. militaris*, r. — *O. pallens*, rr. — *O. sambucinus luteus* et *purpureus* — *Thesium alpinum* — *Silene Armeria* (sporadique !) — *Dianthus Carthusianorum* ssp. *vaginatus* — *Trifolium montanum*, cc. — *Viola rupestris* — *Seseli annuum*, r. — *Peucedanum Cervaria*, r. — *Centaureum minus* — *Myosotis collina* et *hispida* — *Prunella grandiflora* — *Linaria italica*, r. — *Veronica prostrata*, r. — *V. spicata f. ramosa*, cc. — *Euphrasia ericetorum* var *majalis*, c. — *Sherardia arvensis* et *flore albo*, cc. — *Galium pedemontanum*, r. — *Jasione montana* — *Campanula bononiensis*, r. — *Lactuca viminea*, r. — *Centaurea vallesiaca*, a. r. — *Taraxacum laevigatum*, etc.

La présence presque continuelle du bétail amène un certain nombre de zoochores, principalement aux « reposoirs ». Ce sont : *Chenopodium album* — *Sisymbrium Sophia* — *Reseda lutea* — *Verbascum nigrum* — *Veronica officinalis* — *Achillea nobilis*, etc., etc.

Dans ce secteur la plupart des espèces à facies xérique ne montent guère au-delà du Chanton de la Ména, soit un peu plus de 950 m. Par contre, les endroits rocheux et gris de Lichens offrent l'intéressante liste suivante :

Berberis vulgaris var *alpestris* — *Cotoneaster tomentosa* et *integerrima* — *Ceterach* — *Phleum phleoides* — *Poa concinna*, r. — *Vesicaria utriculata*, r. — *Biscutella laevigata* — *Silene rupestris*, r. — *Scleranthus perennis* — *Sempervivum arachnoideum* — *S. Fauconneti* (Beauverd) — *Potentilla rupestris* —

Teucrium montanum — *Veronica saxatilis*, ccc. — *Filago minima*, c. — *Hieracium tardans*, etc.

Aux Gillouds (1100-1182 m.) la scène change ; une large terrasse s'infléchit vers les rochers d'Ottan, particulièrement vers la déchirure de la Garre. Des affleurements rocheux, un peu moutonnés, percent un peu partout dans la landine à *Callunetum-Genistetum*, d'entre laquelle surgissent de nombreux *Juniperus communis* — *Pinus silvester*, r. — *Picea* — *Larix* et *Quercus* rabougris et rongés par le bétail. Les affleurements rocheux ont les *Sempervivum Fauconneti* — *Veronica saxatilis* — *Filago minima* et parfois *Erigeron Schleicheri*. Pour sa part la pelouse franche de landine (à l'W.) donne asile aux : *Orchis sambucinus* var *luteus* et *purpureus* — *Nigritella nigra*, r. — *Dianthus* ssp. *vaginatus* — *Viola rupestris* — *Peucedanum Cervaria*, r. — *Prunella grandiflora* — *Euphrasia ericetorum*, etc.

Nous voici au plateau de *Sur le Mont* (Gillotid de la carte) 1182-1200 m. env. Une transformation complète se manifeste dans le tapis végétal et surtout dans le boisement. Les pentes sous les hameaux de Chez-les-Proz-au Feyley, qui s'abaissent ensuite doucement au S.-W. vers la Bourreau et le Closuit (env. 1150 m.), présentent d'abord un à-pic au-dessous du Feyley où le rocher crevassé donne asile à quelques fougères et buissons. Toute cette crête est revêtue d'une étroite bande de taillis sur roc ou gros éboulis où l'on note : *Picea* — *Larix* — *Fagus sylvatica*, en beaux exemplaires — *Quercus sessiliflora* — *Q. pubescens* — *Ulmus montana* — *Sorbus Aria* — *S. aucuparia* — *Cytisus alpinus* — *Acer Pseudo Platanus*, r. — *A. Opalus*, r. — *Tillia platyphyllos*, r. — *Fraxinus excelsior* — *Sambucus racemosa*. La strate arbustive est formée des espèces que voici : *Corylus* — *Ribes petraeum* (Bd !) — *Cotoneaster integerrima* — *Sorbus Chamaemespilus* — *Rosa pendulina* — *Aronia rotundifolia* — *Coronilla Emerus* — *Lonicera alpigena*, en grands buissons, auxquels il convient d'ajouter : *Genista sagittalis* et *Vaccinium Myrtillus*. Vers l'extrémité des rocs, sur Ottan, apparaît l'unique buisson d'*Ilex aquifolium* de notre dition.

La flore herbacée de ces taillis est formée des espèces suivantes : *Deschampsia flexuosa* — *Mayanthemum bifolium* (partout en masse dans les taillis de la région supérieure). — *Polygonatum officinale* — *Convallaria* — *Orchis maculatus* — *Thesium alpinum* — *Dianthus Carthusianorum* ssp. *vaginatus* —

Helleborus fœtidus — *Corydalis solida australis* — *Potentilla rupestris* — *Lathyrus niger* — *Hypericum montanum* — *Sanicula europaea* — *Peucedanum Oreoselinum* — *P. Cervaria*, r. — *P. austriacum* — *Laserpitium latifolium* — *Galium rotundifolium* — *Campanula persicifolia* — et var *nana* (Beauv. !).

Les prés situés entre deux croupes rocheuses où des frênes croissent en petits bouquets ont, sur le rocher : *Aronia rotundifolia*, accompagné des *Selaginella helvetica* — *Draba aizoides* — *Alchemilla saxatilis* — *Primula hirsuta*, tandis que la prairie elle-même offre les suivantes : *Kœleria cristata* — *Lilium Martagon* — *Crocus vernus*, cc. — *Orchis sambucinus* — *Nigritella nigra*, r. — *Viscaria vulgaris* — *Lychnis Flos Jovis* — *Anemone sulfurea* — *A. montanan*, r. — *Viola tricolor* ssp. *alpestris* — *Carum Carvi* — *Gentiana acaulis* — *Primula veris* — *Campanula barbata* — *Hypochæris maculata*, etc. etc.

L'extrémité W. de ce secteur, tournée au S.-W. au-dessus de la Bourreau et du Closuit, amène un changement complet dans le tapis végétal qui prend une facies xérophile ; on y trouve *Pinus silvester* — *Quercus pubescens* avec sa curieuse galle en artichaut (*Andricus fecundator*) — *Acer campestre*, puis un exemplaire de *Castanea vesca* égaré dans cette garide alpestre en compagnie d'un fruticetum à *Juniperus communis* et *Amelanchier ovalis*. Les autres plantes qui les accompagnent, dans le taillis lui-même autant que sur les talus arides ou le long des murs des champs voisins, sont conformes à cette association xérique ; on note spécialement : *Festuca vallesiaca*, cc. *Potentilla recta* — *P. argentea* et leur hybride — *Vicia onobrychioides* — *Bunium bulbocastanum* — *Ajuga genevensis* — *Teucrium montanum* — *Galium pedemontanum* — *Campanula spicata*, etc. Les rochers sous le couvert des chênes, où foisonne le *Geranium sanguineum* ont les *Asplenium Ceterach* — *Aspl. A. nigrum* et *Cystopteris fragilis anthriscifolia* tandis que des blocs isolés à la Bourreau ont l'*A. germanicum*.

Ajoutons en finissant la description de ce secteur que le *Bunium Bulbocastanum* est très commun dans cette partie de Ravoire où il est connu sous le nom de *castagnoule* et qu'on y donne de *praille* au *Genista sagittalis*.

4. Forêts de la Région moyenne

Ce secteur est compris entre le Sommet des Vignes et la Fontaine de Martigny-Combe, en ligne horizontale. Sa plus grande

largeur se trouve entre le Sommet des Vignes, env. 750 m., et les maisons des Raccards au-dessus et à l'E. des Cheseaux (env. 1200 m.). Il est constitué en grande partie par des Pessières (*P. excelsa*), surtout dans sa partie orientale. A l'extrémité de celle-ci, savoir du Sommet des Vignes à la My (env. 1000 m.), le Piceetum est fortement mélangé de *Pinus silvester* qui domine même en certains endroits. On y trouve comme isolés les *Quercus pubescens* — *Acer Opalus* — *Cytisus alpinus* — *Sorbus Aria* et *aucuparia*, avec un sous-bois où l'on remarque spécialement le *Berberis*. Le sol est presque entièrement tapissé des *Polygala Chamaebuxus* et var *grandiflora* — *Genista sagittalis* et *Melampyrum sylvaticum* auxquels se mêlent de nombreux *Geranium sanguineum*. Aux abords du chemin on note *Vicia onobrychioides* — *Vinca minor* — *Galium rotundifolium* — *Jasione montana* et surtout toute une « collection » de variétés du *Thymus Serpyllum* : var *Daeneni* — *ligusticus* — *lanuginosus* (Beauv.) et *subcitratus* (Nob.).

Plus abondant et plus nouveau surtout est le relevé floristique d'une partie de la sylve mélangée sise au-dessous du chemin et confinée par les Rives au levant, les Rionteys et les Gueules au-dessous, les murgères du Fié et le Salladey à l'W. (650-750 m.) *Picea excelsa* domine, puis avec lui, épars dans la forêt *Pinus silvester* — *Larix* — *Quercus pubescens* — *Sorbus Aria* — *Acer Pseudo-Platanus* (un buisson) — *Acer campestre* et *Cytisus alpinus*. La strate arbustive est faite des *Juniperus communis* — *Corylus* — *Prunus Mahaleb* et *Colutea arborescens* (un pied isolé au-dessus des vignes). Le sol est amplement couvert des *Geranium sanguineum* — *Genista sagittalis* — *Vaccinium* et *Melampyrum sylvaticum*, entre lesquels surgissent *Brachypodium sylvaticum* — *Orchis militaris* — *O. pallens*, rr. — *O. masculus* — *Platanthera bifolia* — *Epipactis atropurpurea* — *Cephalanthera rubra* — *C. longifolia*, r. — *C. latifolia*, rr. — *Listera ovata* et, tout près des vignes, *Limodorum arbortivum* en compagnie d'*Ononis pusilla* (sur talus graveleux).

En certains endroits le cailloutis des *ouilleys* et des *cheseaux* est complètement caché sous de vigoureuses colonies de *Rubus tomentosus glabratus* auquel se mêle parfois le *Sambucus racemosa*. Citons encore les *Thesium alpinum* — *Trifolium rubens* — *T. montanum* — *Lathyrus niger* — *L. silvester* — *Vinca mi-*

nor — *Euphrasia lutea* — *Aster Linosyris* — *A. Amellus* — *Hieracium umbellatum*, etc., etc.

La partie occidentale, qui comprend tous les mas de forêt qui vont du Crettex (env. 1100 m.) à la Fontaine (M. Combe 850 m. env.), a une formation forestière très variée. En descendant vers la Combe on trouve d'abord sous les Crettex un mélange à *Pinus silvester* — *Picea* — *Quercus robur* — *Fagus* — *Sorbus Aria* — *Cerasus* — *Fraxinus* et au bord de la route *Potentilla rupestris*.

Un peu plus bas, la forêt des Chablets a une formation à *Pinus silvester* et *Quercus pubescens* avec, en exemplaires isolés, *Picea* — *Fagus* et *Juniperus* — *Corylus*, puis un tapis herbacé à *Trifolium rubens* — *Ononis rotundifolia* — *Coronilla Emerus* — *Vicia Gerardi* — *Rubus ulmifolius* — *R. tomentosus* var *glabratus* — *Thymus serpyllum* var *subcitratus* — *Asperula montana* — *Inula* — *Conyza* — *Chondrilla juncea*, r., auxquels il convient d'ajouter *Astragalus monspessulanus*, a. c.

Un peu plus bas on rencontre la Forêt de l'Evêque (l'antique terraique terrain des chasses seigneuriales !) Elle a une formation presque pure à *Fagus silvatica* avec, en pieds isolés, *Castanea sativa* — *Quercus* — *Juglans regia* — *Cytisus alpinus* — *Sambucus Ebulus* — *S. racemosa* — *Crataegus monogyna* — *Rubus ulmifolius* — et avec ces arbres ou buissons *Cephalanthera rubra* — *Epipactis atropurpurea* — *Lathyrus silvester* et plus rare *L. heterophyllus* — *Epilobium angustifolium* — *Galium Mollugo* ssp. *dumetorum* — *Jasione montana*, etc, tandis qu'un dévaloir offre l'unique colonie de *Pteridium aquilinum* de notre région.

Les dernières pentes vers la Combe ne nous offrent plus qu'une forêt très composite à *Picea* — *Larix* — *Quercus* — *Betula verrucosa* — *Juglans* — *Castanea* —, puis *Cephalanthera rubra* — *Ononis Natrrix* — *Erigeron acer* var *vallesiacus* et surtout *Salvia glutinosa* qui nous montrent que nous quittons le domaine ravoiran pour entrer dans celui de la Combe de Martigny.

5. Cultures et prairies

La région des cultures et prairies occupe le centre du Mont Ravoire. Elle s'étend de Gillotid-Sur le Mont (1182 m.) à la Forêt-Barmaz (env. 1300 m.) en ligne horizontale, de Planojean ou Planonzan-Cheseaux (1080 m.) au-dessus du hameau de Chez

les Pillet (1380 m. env.) en ligne verticale. Une zone inférieure occupe les Sommet des Vignes-Rives (750-850 m.), elle est séparée de la région supérieure par le petit banc de forêt que nous avons étudié précédemment. De petites cultures (pommes de terre, fèves, haricots, raves, etc.) ont trouvé place dans certains Mayens, tels la Médille (ou Médière) et les Clous (1450-1500 m.), mais elles ont peu d'importance au point de vue qui nous occupe. La région des prairies et cultures est parsemée de garigues (entre Cheseaux-Crettet) ou de têtes rocheuses (Demex-Rapperens-Raccards, etc.).

Dans les cultures et prairies de la zone inférieure on peut noter un bon nombre de plantes rudérales à facies xérophile, entre lesquelles on peut citer *Panicum sanguinale* — *Tunica prolifera* — *Vaccaria pyramidata* (adventif !) — *Ranunculus arvensis*, r.-*Scleranthus annuus* — *Scl. intermedius* (Bd !) — *Papaver Argemone* — *Fumaria officinalis* — *Potentilla recta* — *P. argentea* et leur hybride parfois en quantité (1922 !) — *Trifolium campestre* — *Astragalus Cicer* (adv. ? plus revu) — *Lathyrus tuberosus* — *Geranium columbinum* — *Erodium Cicutarium* var *chaerophyllum* — *Oxalis stricta* — *Caucalis daucoides* — *Bunium Bulbocastanum* — *Aethusa cynapium* — *Lappula echinata* — *Lycopsis arvensis* — *Heliotropium europaeum* — *Ajuga Chamaeptytis* — *Ajuga genevensis* — *Thymus Serpyllum* et var — *Satureja Acinos* — *Linaria minor* — *L. spuria* — *Valerianella Morisonii* — *Campanula rapunculoides* — *Anthemis arvensis* — *Micropus erectus*, etc., etc.

Dans la région supérieure les cultures subissent un déficit quant aux espèces à facies xérique. On trouve le long des chemins et dans les lieux vagues *Spergularia rubra* (Cheseaux et Rapperens !) — *Potentilla rupestris* et *Verbascum nigrum*.

Les champs et autres cultures ont les espèces suivantes : *Lolium temulentum* (Sur le Mont !) — *Agrostemma Githago* — *Spergula arvensis* — *Scleranthus annuus* et *intermedius* (Bd !) — *Fumaria officinalis* — *Brassica Rapa* var *campestris* (Chez les Pillet !) — *Neslea paniculata* — *Laelia orientalis* (adv. Cheseaux !) — *Potentilla recta* — *P. argentea* et leur hybride — *Aethusa cynapium* — *Bunium Bulbocastanum* — *Ajuga Chamaeptytis* — *A. genevensis* — *Micropus erectus* — *Centaurea solstitialis* (adv. la Bourreau et Sur le Mont). Disons aussi que,

fort souvent, les espèces végétales se trouvent en nombre à la lisière des prairies sèches, qu'elles envahissent même parfois.

Quant à la florule des prairies, elle peut se résumer dans la liste qui suit, avec des variantes selon que le terrain est sec ou frais : *Phleum paniculatum* — *Phl. phleoides* — *Avena pubescens* — *Koeleria cristata* var *gracilis* — *K. vallesiana* — *Cynosurus cristatus* — *Melica ciliata* — *Festuca ovina glauca* — *Brachypodium pinnatum* — *Lilium Martagon* — *Orchis masculus* — *O. sambucinus luteus* et *purpureus* (dispersé en petits groupes !) *O. maculatus* et var *albiflorus* et *immaculatus* — *Gymnadenia conopsea* — *Thesium pratense* — *Polygonum Bistorta*, r. — *Viscaria vulgaris* — *Dianthus Carthusianorum* ssp. *vaginatus* — *Trollius europaeus* — *Anemone montana*, rr. — *Trifolium alpestre* — *T. montanum* — *Onobrychis arenaria* — *Vicia onobrychioides* — *Geranium silvaticum* — *Polygala comosa* — *Astrantia major* — *Galium verum* — *G. silvestre* — *Campanula glomerata* var *farinosa* — *Antennaria dioica* — *Arnica montana*, r. — *Carlina acaulis* et f. *caulescens* — *Cirsium acaule* — *Hypochaeris radicata* — *H. maculata*, etc., etc.

Sous le Crettet, le long du chemin qui descend au Cheseaux, un talus très raide prend l'aspect d'une garigue. Il y a isolés : *Picea* — *Larix* — *Pinus silvester* — *Quercus pubescens* — *Berberis* — *Amelanchier* et divers *Rosa* énumérés précédemment, et, avec eux : *Festuca vallesiaca* — *Anthericum Liliago* — *Sedum maximum* — *Thymus Serpyllum* var *lanuginosus* et *subcitratus* — *Campanula spicata*, etc.

A l'extrémité opposée de la région, sous le roc du Feyley (env. 1080 m.) se trouve le lieudit Glacière du Feyley, amoncellement de gros blocs précédé d'un petit vallonnement appelé Combaluva. On trouve à la glacière, environnée d'un boisement à *Picea* — *Larix* et *Quercus* : *Rosa glauca* — *Ribes alpinum* (Bd !) puis un petit groupe de fougères : *Dryopteris Filix mas* var *crenata* var *deorsilobata* — *D. dilatata* var *oblonga* et *deltoidea* — et sur les blocs *Asplenium germanicum* et *A. trichomanes viride* (Beauverd).

Les nombreux chemins qui serpentent ce coin de pays ont une bordure arborescente où se rencontrent *Ulmus montana* — *Fraxinus excelsior* — *Tillia platyphyllos*, etc., que l'on émonde chaque année pour la feuille. Sur le Feyley se trouve un exemplaire de *Acer platanoides*.

Quant aux lieux rocheux, disséminés dans la région avec de nombreux blocs erratiques, leur florule peut se résumer en ces termes : *Picea* — *Larix* — *Quercus* avec *Corylus*, isolés ou en groupes et avec eux : *Sorbus Mougeotii*, rr. — *S. Aria* — *S. aucuparia* — *Fraxinus* puis, en sous bois, *Genista sagittalis* et *Calluna*, entre lesquels ont trouvé une place les *Asplenium A. nigrum* — *Polygonatum officinale* — *Mayanthemum* — *Listera ovata* — *Alchemilla saxatilis* — *Geranium sanguineum* — *Lathyrus niger* — *Laserpitium latifolium*, etc.

Au-dessus de Feyley-Chez Blondey et Chez Jorens, à l'altitude approximative de 1300-1350 m., se trouvent de petites terrasses rocheuses, plus ou moins boisées. C'est le Roc Gressan, connu dès le Moyen Age.

Une petite sylve d'aspect assez particulier les entoure. On y trouve un mélange à *Picea* — *Larix*, accompagné de quelques *Fagus Quercus* — *Cytisus alpinus* — *Sorbus Aria* — *S. Mougeotii*, r., tandis que le sous-bois est occupé par du Coryletum. La partie la moins rocheuse de ces terrasses est occupée par un gazonnement très mélangé de *Genista sagittalis* et *Calluna*, où se montrent *Dryopteris Filix mas* var *crenatum* — *Phleum phleoides* — *Anthoxantum odoratum* — *Lilium Martagon* — *Orchis masculus* — *O. sambucinus*, r. — *Thesium alpinum* — *Geranium sanguineum* — *Hypericum maculatum* — *Pimpinella Saxifraga* — *Peucedanum austriacum* — *P. Oreoselinum* — *Teucrium Chamaedrys* — *Prunella grandiflora* — *Thymus Chamaedrys* — *Veronica spicata* — *Euphrasia ericetorum* — *Galium verum* — *Campanula persicifolia* — *Solidago Virga aurea alpestris* — *Achillea Millefolium lanata* — *Hieracium Pilosella niveum*, etc.

Le bord rocheux et plus ensoleillé des terrasses est orné d'un buissonnement épars à *Juniperus communis* — *Berberis* — *Cotoneaster tomentosa* — *Amelanchier ovalis* — *Rosa pendulina* — et de larges plaques d'*Arctostaphylos uva ursi*. On y trouve encore *Asplenium A. nigrum* — *Polygonatum officinale* — *Silene rupestris* — *Scleranthus perennis* — *Alchemilla saxatilis* — *Sempervivum arachnoideum* et *Fauconneti*, r. — *Primula hirsuta*, etc. C'est dans ce secteur aux nombreux taillis rocheux que nous avons (par acquit de conscience !) essayé de trouver le *Peucedanum Chabraei*, signalé autrefois par d'Angreville, mais nous

avons dû nous convaincre que cette plante jurassienne est étrangère à la flore valaisanne.

3. Etage montagnard ou des Mayens

Les Mayens localisés entre 1350-1450 m. env. forment une ligne de *prés-bois* qui commencent au N.-E., au lieu-dit le Gremoud et se continue au S.-W. par la Porte à l'Ors, le Feufy, la Remône, la Médille, Plan-Bocon, les Clous et se terminent aux Grands Communaux sous l'Arpille.

Au Gremoud-Feufy il y a une formation dominante à *Larix europaea* avec *Picea excelsa* disséminé ou en petits bouquets. Les suivants se trouvent à l'état plus ou moins isolé : *Fagus silvatica* dans le pierrier au sommet du Gremoud est rabougri et n'atteint de belles dimensions qu'au Feufy puis : *Betula pendula* — *Ulmus montana* — *Acer campestre* — *A. pseudo Platanus*, r. — *Sorbus Aria* et *aucuparia* — *Cytisus alpinus* et quelques chênes. Il y a un *fruticetum* à *Juniperus*, r. — *Corylus* — *Sorbus Chamaemespilus* — *Lonicera alpigena* et parfois *Sambucus racemosa*. La formation de sous-bois à *Genista sagittalis* avec *Calluna* ou *Melampyrum silvaticum* est fréquente de même que le *Vaccinietum Myrtyllae*. Il y a quelques points d'eau et des rigoles qui hébergent : *Ranunculus acer* et *Veronica Beccabunga*.

La prairie découverte offre les espèces suivantes : *Orchis sambucinus luteus* et *purpureus* — *Crocus vernus* — *Trollius europaeus* — *Polygala alpestris* — *Peucedanum austriacum* — *Geranium silvaticum* — *Gentiana campestris* — *G. verna* — *Galium rotundifolium* — *Gnaphalium silvaticum*, etc. La commisure des blocs erratiques avec le sol offre les espèces suivantes : *Dryopteris Phegopteris* — *Dryopteris Linnaeana* — *D. dilatata* — *D. Filix mas* var *crenata* — *Cystopteris fragilis*, tandis que les blocs eux-mêmes portent rarement et en petit nombre les *Asplenium germanicum* et *Erigeron Schleicheri*.

Sur le flanc méridional-occidental la formation forestière est à *Picea* — *Larix* plus ou moins ex-aequo. Il y a quelques grandes prairies découvertes (Plan Bocon-Battenâ-les Clous) mais la majeure partie du terrain appartient au pré-bois. On y rencontre en plus de la formation à conifères les arbrisseaux et arbustes suivants :

Quelques *Alnus Alno-Betula*, isolés ou en bouquets (Plan

Bocon et les Clous) *Sorbus Aria* — *S. aucuparia* — *Cytisus alpinus* et surtout de fréquents et parfois énormes buissons de *Lonicera alpigena* (Plan Bocon) surtout sur les murgères ou mollards (amas de pierres) à la base de la forêt supérieure ; il y est assez rarement accompagné de *Rosa pendulina*. Le *Genista sagittalis* est toujours présent quoique moins fréquents et coudoie assez souvent le *Vaccinietum* en compagnie de l'inévitable et toujours trop abondant *Melampyrum silvaticum*.

La prairie de sous-bois permet de relever la liste suivante : *Dryopteris filix mas* — *Phleum alpinum* — *Deschampsia flexuosa* — *Luzula campestris* — *Orchis maculatus* — *O. sambucinus*, cc. — *Gymnadenia conopsea*, r. — *Platanthera bifolia*, r. — *Cephalanthera longifolia*, r., (les Clous) — *Lilium Martagon* — *Thesium alpinum* — *Viscaria vulgaris* — *Lychnis flos Jovi*, r., (les Clous) — *Troilus europaeus* — *Anemone sulfurea* abondant (Plan Bocon-les Clous !) — *Trifolium badium* — *Lathyrus pratensis* var *grandiflorus* — *Geranium phaeum* var *lividum* — *G. silvaticum* — *Polygala alpestris* — *Hypericum maculatum* — *Epilobium alpestre* — *Astrantia major* — *Carum Carvi*, c. — *Ligusticum Mutellina* — *Peucedanum austriacum*, rr. — *Chaerophyllum* ssp. *Villarsii* — *Gentiana lutea*, r. — *G. campestris*, cc. — *Ajuga pyramidalis* — *Knautia silvatica* et var *praesignis* et *succisoides* (Bd !) — *Phyteuma spicatum* — *Ph. orbiculare* — *Campanula barbata* — *Gnaphalium silvaticum* — *Arnica montana* — *Centaurea montana* — *Hypochæris maculata* — *Crepis blattarioides* — *Hieracium* ssp. nonnull.

Vers les Grands Communaux cette florule se modifie quelque peu ; quelques-unes des espèces ci-dessus disparaissent et à leur place on voit paraître *Blechnum spicant* — *Athyrium Filix fœmina* var *fissidens* — *Dryopteris Linnaeana* — *D. Filix mas* var *crenata* — *D. Lonchitis*, r. — *Pyrola uniflora* — *P. minor* — *P. media*, etc., tandis que les bords des chemins offrent encore *Jasione montana* et parfois *Geranium sanguineum* !

7. Région culminale

Cette région embrasse les forêts à partir de 1500 m. env. ainsi que les sommets du Gottreux et de Soulze, avec la dépression du Chœu. Les forêts de la région du Gottreux, en partie sur le calcaire et coupée de bancs de rochers, ont une formation ligneuse presque pure à *Picea excelsa* avec quelques formes aber-

ratives, dont *lusus columnaris*, r. Les *Abies alba* et *Larix europaea* s'y trouvent aussi à l'état isolé.

Le terrain très frais, presque « mouillé », de l'extrémité du versant N.-E., a de petites combes occupées entièrement par *Rhododendron ferrugineum*, tandis que la base des rocs calcaires a un *filicetum* où l'on note *Cystopteris fragilis* — *Dryopteris Linaeana* — *D. Robertiana* — *D. Filix mas* — *D. Lonchitis* — *D. aculeata* ssp. *lobatum*, accompagné des *Hieracium humile* et *amplexicaule* ssp. *speluncarum*. De rares *Cardamine pentaphylla* se montrent parfois dans le *filicetum*. Il y a de petites clairières avec *Peucedanum Osthrotium* — *Chaerophyllum* ssp. *Villarsii* — *Stachys silvaticus* — *Galeopsis intermedia* et, beaucoup plus rarement, *Epipactis atropurpurea*. Plus au sud la forêt s'éclaircit et une formation continue s'établit avec *Vaccinium Myrtillus* — *V. Vitis idaea* — *Melampyrum silvaticum* — *Thesium alpinum* et parfois des touffes de *Genista sagittalis*. Les vires de « calcaire ancien » ont une garniture presque homogène de *Sesleria caerulea* ou encore de *Melica uniflora*, accompagnées de *Primula hirsuta*.

Le premier sommet, le Six Blanc (env. 1680 m.), qui domine les rochers d'Ottan où le rocher un peu découvert est presque entièrement occupé par le *Seslerietum* avec quelques *Juniperus communis* n'offre guère que les *Silene rupestris* — *Sedum alpestre* — *Veronica saxatilis* — *Phyteuma orbiculare* — *Campanula rotundifolia* — *Solidago Virga aurea alpestris* — *Hieracium Pilosella* et *Veronica officinalis* qui atteste la fréquente présence du bétail.

Ce sommet, ainsi que le suivant, ont une formation forestière très dense à *Picea excelsa*.

Le second sommet (1695 m.), appelé Soulze de Choeu, est une tête rocheuse dégarnie sur son faite mais entourée de bois de toutes parts ; il est abondamment garni d'un tapis de mousses xérophiles ubiquistes eurasiatiques, composé des *Polytrichum formosum* Hedw. — *Rhacomitrium canescens* Bridel, et var *ericoides* Br. et Schp., toutes deux stériles (Amman). Les alentours immédiats sont occupés par un *Rhodoretum* avec touffes de *Cetraria islandica* au travers duquel percent quelques graminées : *Agrostis pilosa* — *Deschampsia flexuosa* — *Poa nemoralis glauca* avec les *Lycopodium Selago* — *Geranium silvaticum*

—*Saxifraga cuneifolia* — *Astrantia minor* — *Pyrola secunda* — *Melampyrum silvaticum*, etc.

Quelques points un peu tourbeux offrent un Nardetum réduit, accompagné de *Potentilla erecta* et *Viola biflora*.

La florule de la tête rocheuse est triviale ; outre les zoochores *Poa minor* et *Veronica officinalis*, on note *Sesleria caerulea* — *Luzula nivea* — *Thesium alpinum* — *Silene rupestris* — *S. nutans* — *Genista sagittalis*, r. — *Alchemilla alpina* — *Rubus saxatilis* — *Sempervivum montanum* — *S. arachnoïdeum*, r. — *Galeopsis Tetrahit* var *Reichenbachii* — *Arctostaphylos uva ursi* — *Phyteuma orbiculare* — *Antennaria diœca* — *Solidago Virga aurea alpestris* — *Achillea Millefolium* — *Leontodon autumnalis* — *Hieracium Pilosella*, etc.

Le Col de la Croix de Choeu, ou plus simplement *le Choeu* (1600 m.), est plus intéressant en ce qu'il offre les seuls exemples de flore aquatique du Mont Ravoire. Le plus profond de la dépression a quelques lagots accompagnés de petites tourbières et de ruisselets dans lesquels on peut récolter *Tourbières* : *Carex stellulata* — *C. vulgaris* — *C. panicea* — *C. canescens* (les 4 Bd !) — *Cardamine amara* — *Viola palustris* — *Polygala alpestris* — *P. amarella* — *P. serpyllacea* (Bd !) — *Potentilla erecta* — *Epilobium alsinaefolium*, etc.

Les lagots et ruisselets ont pour leur part *Alopecurus fulvus* et *Glyceria plicata* var *triticea* (Beauv. !) — *Juncus filiformis* — *Callitriche vernalis* — *Ranunculus fluitans* — *Veronica Beccabunga*, etc.

Les pâturages rocheux voisins ont, en exemplaires isolés, *Picea* — *Larix*, accompagnés de *Rosa pendulina* — *Sambucus racemosa* — *Cotoneaster tomentosa* — *C. integerrima* et, un peu partout, *Vaccinium Myrtillus*, puis, répandus sur gazon ou roc, *Lycopodium Selago* — *Asplenium septentrionale* — *A. viride* — *Carex rupestris* — *Alchemilla saxatilis* — *A. pallens* (Buser) — *Potentilla aurea* — *Scleranthus perennis* — *Sedum atratum* — *Sempervivum Dœllianum* — *S. montanum* — *Gentiana excisa* et *verna* — *Peucedanum Osthrotium* — *Ligusticum Mutellina* — *Plantago montana* — *Primula hirsuta* — *Veronica saxatilis* — *Phyteuma betonicifolium*, etc.

Perdue au milieu des bois, sur les pentes qui conduisent au Têmeley et à la Pointe de Soulze, la Gouille du Grand Cadzeu

(env. 1650 m.) offre de nouveau les *Glyceria plicata* var *triticea* et *Callitriche vernalis*.

Toutes les pentes qui aboutissent du Choeu à la Pointe de Soulze ont un revêtement uniforme à *Picea excelsa* avec *Larix europaea* en sous ordre.

Le *Picea excelsa* y est affecté par la forme aberrante *columnaris* plus ou moins prononcée. Ajoutons en passant que, dans notre dition, la variété dominante est la var *europaea* Tepl. La va *acuminata* Beck ne se manifeste que rarement dans les pentes chaudes inférieures ainsi qu'une forme se rapprochant de la var *fennica* Regel.

La pessière compacte est accompagnée de *Sorbus aucuparia* et quelques *Salix* dans les places les plus découvertes, particulièrement sur les têtes rocheuses (Témeley 1680 m. env.). Le sous-bois, très frais et même arrosé de quelques filets d'eau, a un *filicetum* parfois très dense où l'on remarque *Dryopteris dilatata* en nombre — *D. Lonchitis* — *D. Filix mas* puis, disséminés dans le *Vaccinietum*, *Blechnum spicant* — *Lycopodium Selago* et très rarement *L. annotinum*. Quelques phanérogames percent un peu partout, notamment *Astrantia minor* — *Knautia silvatica* — *Adenostyles Alliariae* qui est fort rare dans la région de Ravoire.

De la tête rocheuse du Témeley au sommet de Soulze la forêt s'éclaircit et le terrain qui forme une arête vive est abondamment garni par un *Rhodoretum* fortement mêlé de *Calluna* et *Vaccinium Myrtillus*, avec des touffes de *Cladonia rangiferina* et, plus rarement, *Cetraria islandica*. Quelques fougères percent la buissonnaie : *Blechnum* — *Dryopteris dilatata* puis *Astrantia minor* et rarement *Sorbus Chamaemespilus*.

La Pointe de Soulze elle-même (1838 m.) est une croupe arrondie, très étroite et dénudée sur sa calotte terminale, où stationnent les chèvres. Ses abords, des deux côtés de la pente, sont garnis d'un *Piceetum* où abondent les variétés aberratives et climatériques : *lusus columnaris* — *l. pendula* et surtout la curieuse forme en aiguille (Spitzfichte des allemands). Sur la pente N. un *Pinus cembra* voisine avec quelques *Larix* et de rares *Cytisus alpinus*. La calotte terminale, portant la marque des foulées du bétail et... des nombreux touristes, offre pour toute flore un tapis à *Poa minor* — *Deschampsia flexuosa* — *Cœloglossum viride* — *Silene nutans* — *Lotus corniculatus* var *alpinus* — *Laserpitium Panax* — *Veronica officinalis* — *V. saxatilis* — *Eu-*

phrasia alpina — *Campanula barbata* — *Gentiana campestris*
— *Solidago virga aurea alpestris* — *Erigeron acer*.

Avec ce relevé plutôt sommaire de la végétation de Soultz nous quittons ces lieux qui n'ont guère que le mérite d'une vue magnifique sur la chaîne des Alpes et contrastent par leur pauvreté et leur trivialité avec la richesse des étages inférieurs de Ravoire.

ETHNOGRAPHIE

Nous nous attacherons surtout à décrire les particularités biologiques et sociales du peuple de Ravoire, qui lui sont commandées par la nature du milieu où il vit, laissant délibérément de côté le Folklore, c'est-à-dire l'activité culturelle qui est commune à toute la population de la paroisse de Martigny et que nous espérons traiter dans une autre publication.

Les premières traces de culture remontent au plus tôt à l'époque romaine et sont rendues probables par les fibules et pièces de monnaie que l'on a trouvées un peu partout dans la région du vignoble. Les maîtres de l'ancien monde ont très certainement occupé les premières pentes de Ravoire. On en a une preuve dans deux cimetières qui ont été mis à jour dans la région des Bans et de Plan-Cerisier. Aux Bans six tombes gallo-romaines ont été découvertes en 1891, à trois m. de profondeur, à l'occasion du défoncement d'une vigne. Espacées d'un m., elles étaient formées d'un cloisonnement en dalles à l'intérieur duquel se trouvait une urne contenant des ossements calcinés, tandis que tout autour gisaient divers objets en bronze et en terre cuite, actuellement déposés au Musée de l'Hospice du Grand-St-Bernard¹. On peut légitimement attribuer aux Romains l'introduction de la vigne dans la région.

Il faut ensuite descendre jusqu'à l'aurore du XIV^e siècle pour trouver des documents relatifs aux cultures du coteau de Ravoire, de leurs progrès dans le temps et dans l'espace. Dans les grandes lignes on peut énoncer ce qui suit.

En tenant compte du fait que les noms de familles ont commencé à apparaître vers la fin du XIII^e siècle, il est presque certain que les familles et individus cités au début de 1300 colonisaient déjà une bonne partie du massif de Ravoire, dès le milieu ou plus tôt encore, dans le siècle précédent. Un vignoble

¹ Chne H. LUGON, in *Indicateur suisse d'antiquités* 1891.

existait déjà et prospérait dans le bas-coteau tandis que dans la région supérieure, le stade des défrichements par les esserts était depuis longtemps dépassé. On en a une preuve dans le fait qu'au début du XIV^e siècle les chartes ne font plus mention de la *dîme des novalles* qui grevait les terrains nouvellement mis en culture.

A l'aurore du XIV^e siècle on commence à trouver la citation d'un certain nombre de maisons isolées à Ravoire, mais on ne connaît pas encore la nature des biens cultivés. Des familles paraissent habiter seules à des points déterminés par la présence d'une petite fontaine, puis celle-ci venant à tarir, elles transportent leur domicile plus loin. Cette instabilité des établissements humains de la contrée est remarquable ; on trouve un peu partout des restes très anciens de maisons primitives, dont il est presque impossible de déterminer l'âge. Il y a de ces « Tze-seaux » maisons ruinées, entre Plan-Cerisier et les Marques ; dans la forêt du Salladey et aux Rives près du Sommet des Vignes ; à Plan Rossan près de Cheseaux ; aux Lentillères (15^e s.) ; au Demex et près de-là à Combaluva, pour ne citer que les mas les plus importants. Le processus des établissements humains (apparition, extension ou transformation des cultures) peut être exprimé — grosso modo — dans l'ordre suivant :

1310. Vignoble du Glapey, avec une famille qui en prend le nom ¹.

1327-28. Biens divers à la Combe des Falernes (au-dessus des Bans, nom aujourd'hui oublié !) avec une famille de ce nom — Còquimpey, vignoble — Le Soleil (Soler), vignoble — Précédemment, à des dates diverses, on trouve les mentions concernant spécialement la montagne : Le Closis (actuellement Clo-suit) enceinte murée destinée à parquer le bétail et à le préserver des atteintes des fauves ² ; des maisons y apparaissent ensuite et en 1310 la famille dol Closis ou dou Closis, qui existe encore. Viennent ensuite le Dymmer 1303 (actuellement Demex) avec une famille de ce nom, Lo Liproz (actuellement Chez les Proz ou plus justement Tzi Liproz !) maison isolée non loin de la gorge de la Garre d'Ottan, a donné une famille de ce nom. Enfin, en 1328, apparaît le petit alpage de Charavex (Escharravay) déjà grevé de redevances.

¹ Hoppeler Voir bibliographie à la fin.

² Du Cange : *Lexicum ad mediae et infimae latinitatis* : *Closis, vel Cloysis, locus muris clausus.*

Avec les années, les données se précisent. De 1330 à 1350, on voit apparaître successivement le hameau des Rives près du Sommet des Vignes, avec une famille de ce nom et un groupe de maisons, champ et vigne ; le Salladey, avec une famille de ce nom, éteinte au XVIIIème siècle ; le German (ès Germaines au XVIe siècle, actuellement les Zarmans !) avec famille de ce nom ; le pré Nicolet ou Nicolier à l'Arpille, avec une famille de ce nom, qui a duré plusieurs siècles ; le pré Thibaut, avec une famille Thiebaud qui a duré aussi plusieurs siècles, puis émigré ; Les Lentillères, aussi avec une famille et des vignes ! ; La Jeur (la Jour) avec une famille de ce nom, éteinte au milieu du XIXe siècle ; Chez Blondey, avec une famille de ce nom qui émigra au XVIe siècle ; puis, dans la région du vignoble, le Pérey (Piro) avec une famille de ce nom.

Entre temps on remarque une légère augmentation du vignoble : Rossetan apparaît vers 1349, avec une grange, des prés et une vigne, puis St-Théodule, ou vigne de l'Hôpital de Martigny.

En 1388, un volumineux rouleau de reconnaissance en faveur du Vidomne Aymon de Martigny¹ permet de se rendre un compte plus exact de la nature et de l'extension des biens cultivés. Le Plan-Cerisier (Excelluisier, Plan-Celluisier) avait alors un nombre tout aussi grand de champs, prés, jardins, chenevières que de vignes ; on n'y trouve que la mention d'une maison avec Cellier. Le vignoble, très mélangé de champs et prés, s'étendait alors jusqu'aux Rives, en passant par le Soleil où il y avait deux maisons ; Champortey (Campus Porterii) avec maison ; les Bans au-dessous en majorité des vignes ; Rossetan, avec champs et grange ; tout le reste jusqu'au sommet par les Côtes, les Ronteyes (Rontys), les Gueules (Golaz), Coquimpey, avaient surtout des vignes. Quant aux Marques, connues un peu plus tard sous le nom de Clos de Vaupellina ou du Prieuré, elles étaient mêlées de vignes et de garigues.

Ravoire proprement dit avait surtout des prairies et des pâturages et quelques champs disséminés jusqu'aux habitations les plus élevées. (Chez Blondey et Roc Gressan) il y avait même une chenevière à l'Acreblioiz. Il n'est plus fait mention d'esserts, mais de terres en voie d'aménagement culturel. Les pâturages avaient été agrandis, on trouve notamment celui de Plan-

¹ Archives cantonales.

Bocon (1600 m. env.) et les propriétés de Lortan. Un dévaloir est cité au-dessus de Plan-Bocon, le Châblos de la Pissottaz.

Il est intéressant de noter que, jusqu'alors, les propriétés de la région, vignes et champs, sont surtout la propriété des gens de la châtellenie de Martigny, à l'exclusion des forains. Bon nombre de gens de Charrat, dont le vignoble était alors localisé aux Crêtes de Vison, possédaient des lopins de vignes de Plan-Cerisier aux Rontys.

Le XVe siècle ne semble pas apporter des changements très notables dans la région. Les reconnaissances ne nous apprennent guère de choses nouvelles, si ce n'est que des vignes sont citées à Préveronges vers 1450, puis que la plaine entre la Dranse et le pied du Mont de Rossetan à la Bâtiaz était un glarier probablement créé par les frasques de la rivière, et il n'est plus question de la vigne de St-Théodule qui a peut-être disparu. Le glarier restera tel jusqu'au XVIIIe siècle.

Au XVIe siècle, les choses changent quelque peu. Il y a des vignes dans des lieux où rien n'était mentionné auparavant, si ce n'est des vaccoz ou garigues. A Rossetan, l'espace destiné au vignoble a augmenté, il y a aussi des vignes aux Bellaines, à Tirebovet, aux Lentillères et au-dessus du Château de la Bâtiaz, lieudit le Châtelis, mais le nombre des champs est encore considérable dans la région du vignoble. A Plan-Cerisier le nombre des bâtiments viticoles a augmenté, tandis que dans l'espace qui va jusqu'aux Rives (Sommet des Vignes), ils ont diminué et sont en partie ruinés. A Ravoire même le nombre des terrains mis en culture (Champs ou chenevières, jardins) augmente, particulièrement au Sommet des Vignes que l'on appelle Champs de Ravoire (1573), puis un certain nombre d'habitations humaines ont disparu dans certains endroits pour réapparaître ailleurs. Dans la région orientale (Parchet, etc.) on voit les champs s'avancer assez loin vers les combes occupées maintenant par des landines à bruyères et genêts¹. Parallèlement aux changements dans la nature des propriétés et à leur extension, on voit apparaître toute une série de nouveaux propriétaires, dont beaucoup sont des forains attirés par l'excellence du vignoble.

Au XVIIIème siècle, un changement presque complet se manifeste à Plan-Cerisier et dans tous les petits vignobles voisins :

¹ Reconnaissance de la Mense épiscopale de Sion, etc., 1535, particulièrement aux Arch. épiscopales de Sion.

Pérey, les Guerres, etc. Le vignoble prend définitivement le dessus et de nombreuses constructions apparaissent : mazots, pressoirs, treilles, puis particulièrement ceci, qui donnera à la localité un cachet tout particulier, qui s'est conservé jusqu'à nos jours : les mazots enveloppés de treilles jusque par dessus les toits. Plan-Cerisier devient un vrai village aux venelles étroites qui s'entre-croisent dans tous les sens. Et le vignoble qui a commencé cette extension accélérée au siècle précédent voit apparaître de nouveaux parchets : les Pâles, la Costaz Béranger, etc. Parallèlement à cette extension et à cette transformation, on voit s'instaurer dans la place une nouvelle organisation sociale qui commence au XVII^{ème} siècle déjà pour s'accentuer chaque année davantage. Ce sont les latifundia des grandes familles nobles du Valais central. Elles sont nombreuses et se partagent la plus grande partie du territoire. Les Moniales de Brigue possédaient à elles seules plus de septante fossoriers de vignes avec bâtiments correspondants. Mais ces nobles ne laissent pas le terrain sans culture ; quand ils ne peuvent cultiver le tout eux-mêmes, ils en inféodent des parcelles à de nombreux propriétaires : Salvanins (dès 1650 environ), Entremontants, Bagnards, etc. Peu à peu ceux-ci deviennent propriétaires à leur tour¹. Plan-Cerisier et le vignoble environnant deviennent alors ce que sont Branson et Fully pour les gens de l'Entremont, les environs de Sierre pour les Anniviards : un pied-à-terre saisonnier qui met une singulière animation à ces lieux, déserts une partie de l'année. Il est intéressant de noter le trajet suivi par les Salvanins à cette époque : comme la plaine était souvent impraticable du côté de la Bâtiaz, à cause des inondations de la Dranse, ils arrivaient sur les lieux par un fort mauvais sentier qui, partant de Gueuroz, traversait le Mont d'Ottan à une grande hauteur, passait par les précipices du Finlio pour déboucher au Mayen de Griemoud (env. 1350 m.) sur Ravoire et ensuite descendre le versant de Martigny. A Ravoire on ne note pas alors de changements bien considérables.

Les Reconnaissances de 1690 à 1720 nous renseignent sur un côté de Ravoire que nous n'avons pas rencontré jusqu'ici : la vie alpicole. A vrai dire le pâturage de l'Arpille a dû être utilisé dès le Moyen Age d'après certains lieuxdits rappelant le souvenir d'anciennes familles de Ravoire aujourd'hui disparues et

¹ Archives Mixtes de Martigny 1708-18. Rentiers et reconnaissances.

citées au moins dès le XIV^e siècle, par exemple Plan Nicolier, qui est un souvenir des Nicolet ou Nicholier. De 1690 à 1720 l'alpage était divisé en au moins huit *investitures* tenues par six *responsores* (répondants). Il avait une portée de 85 vaches appartenant à divers propriétaires de la Ville, Bourg, Combe et Ravoire ; quelquefois plusieurs individus étaient tenus pour une *part de Vache* seulement. L'alpage était grevé de la dîme des animaux naissants. Il n'est pas fait mention du petit bétail. Le seul répondant de Ravoire était Jean Pillet qui avait la première investiture. Quant à Charavex, il était un mayen divisé entre un certain nombre de propriétaires qui avaient soit des fauchées de pré, *des pieds de vache* ! ou des parts de *chottes* (*magalia*)¹.

Le mélange des cultures sur le plateau de Plan-Cerisier fut encore assez considérable au XIX^e siècle ; jusque vers 1850 il y eut encore des champs de céréales qui furent depuis transformés en vignes.

Il y a lieu de signaler aussi la tradition constante d'un éboulement ou glissement de terrain assez considérable qui eut lieu entre Plan-Cerisier et les Marques, éboulement que l'on peut placer vers les premières années du XV^e siècle, en se basant sur les indications des reconnaissances. Cet éboulement dut entraîner une partie de la forêt au-dessus car de nombreuses souches de gros mélèzes ont été mises à jour dans la région, à une assez grande profondeur. Les gens de Ravoire s'accordent à dire qu'autrefois, les mélèzes descendaient beaucoup plus bas vers la plaine. Cette assertion s'accorde avec les données des chartes de Martigny, qui nous montrent un taillis de mélèzes au XIV^e siècle, là où se trouve actuellement le Pré de Foire de Martigny-Bourg. D'autre part de nombreuses pièces, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, nous montrent le mélèze et l'épicéa fréquemment répandus dans toute la plaine de Martigny. Au milieu du siècle passé, il y avait encore de gros mélèzes au pied du Mont de Chemin, au Guercet. On peut donc dire sans se tromper qu'il y eut une forte régression de cette essence forestière. Il est bon de noter aussi qu'une importante déforestation eut lieu pendant les périodes révolutionnaire et napoléonienne. Tous ces faits ont influé grandement sur l'aspect forestier de Martigny en général et de Ravoire en particulier. A Ravoire, postérieurement à l'éboule-

¹ Arch. Mixtes de Martigny : rentiers.

ment présumé, la silve à conifères a été remplacée par la chânaie, qui céda graduellement la place au vignoble.

Finissons ce chapitre par une savoureuse citation du Dr Schinner à propos du vin qui mûrissait sur les Vignobles de la base de Ravoire. Après avoir critiqué les boissons servies dans une partie des familles et tavernes, il ajoute ce qui suit : « ...on y a aussi, d'un autre côté, les meilleurs vins pour ainsi dire du pays, le Coquimpey et celui de la Marque, parce qu'il est le nectar de ce Canton, il sent la pierre à fusil et ce sont les coteaux de Martigny qui le produisent... ». Ce sont ces mêmes vins qui étaient jadis si recherchés par les voyageurs étrangers et surtout par les Anglais, qui y venaient annuellement pour se rendre à Chamounix, mais ces deux vins bien faits et vieux sont aussi rares que le terrain qui les porte est petit ¹.

Le Coquimpey n'avait donc rien perdu de sa réputation depuis le Moyen Age !

2. *Mouvement de la population*

Jusqu'au XIVe siècle, il serait vain de chercher à connaître la densité de la population ainsi que les fluctuations des familles. Ce n'est qu'à partir de 1300 que l'on peut trouver des indications et encore leur exactitude est-elle toute relative, attendu que nous ne connaissons pas toutes les chartes qui auraient pu nous guider dans un tel travail. Au Moyen Age, les noms patronymiques étaient très souvent tirés des lieux habités par les individus et cela rend un précieux service pour connaître les choses du temps.

Au début, il est presque impossible de différencier les familles qui habitent la région du vignoble d'avec celles de Ravoire proprement dit, car les indications sont extrêmement vagues. On trouve cependant, jusqu'à 1335 environ, les familles suivantes dont la date d'apparition permet de croire qu'elles étaient déjà présentes au XIIIe siècle : 1303, Dimer ; 1310, dol Closis et Liproz ; 1317, Guerman ; 1335 et 36, Blondey, Boschex et Nicolet. A partir du milieu du XIVe siècle il devient plus facile de s'orienter car les diverses chartes sont plus explicites quant au domicile des individus. Pour établir le chiffre de la population, nous nous sommes basé sur les données d'un grand nombre de

¹ Schiner Dr. *Descriptions du Département du Simplon. Sion Advocat* 1812.

chartes — spécialement les reconnaissances ¹ — en prenant des périodes de vingt ans au milieu de chaque siècle. Nous avons obtenu les résultats suivants qui nous semblent suffisants pour donner une idée de la population qui habitait Ravoire aux diverses époques.

Période de 1345 à 1365 : 224 habitants, répartis en 34 familles et 20 noms patronymiques, qui sont Barber *, Blondey, lo Boschex, Batarre * (ortographié parfois Bastard, suivi quelques fois du mot spurius), Charre * dol ou dou Closis, Dymer, Guerman *, Gruay *, de la Lentillery, Magni *, Nicholier ou Nicolet, de la Jour ou de Joria, Pictod, de Prio, de Rippis, de ou dol Salladey ou de Saladerio, Soudan, Pythet *, Thiebod. Dans l'intervalle qui va jusqu'à la période suivante, on relève une légère modification dans les noms patronymiques : ceux qui sont suivis d'un * disparaissent pour faire place aux suivants : Berguerand, de Lit ou de Lict, de Prato.

Période de 1445 à 1465 : 260 habitants, répartis en 40 familles et 19 noms patronymiques, savoir : Blondey, Closuit, de Joria, Jorens, de la Lentillère, Lyproz *, Matel *. Perrod, Pictod, Perronnet * de Rippis, de Roscen (Rossan !), Salladey, Thiebod *, de Vinea *, Vuillod *, puis les familles suivantes qui s'intercalent aux familles locales en prenant leurs noms : Abbet alias de Lit et Pilliet alias Salladey. Il est intéressant de retrouver la famille Liproz après un siècle d'absence, puis, en 1441, il y a une famille Bourât. Encore une fois les noms suivis d'* disparaissent.

Période de 1540 à 1560 : 217 habitants, répartis en 31 familles et 15 noms patronymiques, savoir : Abbet, Allaman *, Closuyt, Blondey, Chappot, Girod, Jorens, Moret, de Joria (qui devient Delajeur), Perrod, Pictod, Pilliet, de Rippis, Saddon *, Salladey. Les familles suivies d'* disparaissent, d'autres au contraire se multiplient et essaient dans le reste de la paroisse (Closuit, Pillet, Girod, qui devient Giroud, Moret et Salladey).

Quant à la période qui va jusqu'à 1800, elle offre ceci de particulier que l'on voit apparaître plusieurs familles de la plaine ou de la Combe (Cretton et Rouiller).

Grâce à un certain nombre de généalogies que nous avons faites, il apparaît que les familles de Ravoire étaient généralement nombreuses. Celles de sept personnes ne sont pas rares. On

¹ Pour les sources, voir Bibliographie.

note des naissances gémellaires fréquentes chez une famille ; dans une autre au XVII^e siècle, une naissance trigémellaire. Puis un cas de longévité extraordinaire, celui de Marie Moret, du Salin, décédée le 24 janvier 1656 à l'âge de 105 ans¹.

Un recensement qui eut lieu en 1829, indique pour Ravoire 207 habitants bourgeois, 3 tollérés et 2 étrangers².

Actuellement, la population est de 305 habitants. Les familles Abbet, Closuit et Rouiller n'y sont plus représentées.

3. Etablissements humains

Ravoire n'a pas de villages, mais seulement des hameaux dont les bâtiments sont relativement espacés les uns des autres. Le plus considérable est celui du Sommet des Vignes avec 25-30 bâtiments, comprenant maisons d'habitation, granges, petits raccards ou greniers. Cheseaux en a 10-11, le Demex et environs immédiats 12-15, Rapperens de même, la Forêt 9, Chez les Pilllets 12, enfin le groupe le plus important, qui comprend la Bourreau, le Closuit, Sur le Mont, Chez Jorens, Chez Blondey, etc., arrive à plus de 30 bâtiments. Les maisons de Ravoire n'ont pas de style particulier, elles se composent en général d'un rez-de-chaussée avec étage. Au plein pied, généralement contre la pente, se trouve une petite cave, au rez-de-chaussée ou entresol, il y a une vaste cuisine qui précède la chambre de famille, l'étage est occupé par de petites chambres ou des réduits. Une grange-écurie fait ordinairement corps avec la maison, elle porte souvent une galerie de séchage pour le foin, les céréales ou les légumineuses, assez souvent les fagots de feuille d'affouragement du petit bétail. Complétant le décor, des tas de bois parfois assez volumineux, des « têtes » s'adossent à la maison. Il n'y a pas de très anciennes maisons à Ravoire, mais on compte beaucoup de jolis petits bâtiments neufs qui s'allient bien au paysage local.

Une seule maison se détache de la masse des bâtiments épars du coteau, c'est la Maison blanche, à la Forêt, que l'on voit de très loin dans la plaine, elle est à deux étages et fut construite en 1879-81. Jusque dans le siècle passé, les gens de Ravoire pratiquaient l'entr'aide pour la construction des divers bâtiments, ils allaient en groupes abattre le bois de charpente et de

¹ Registres paroissiaux de Martigny.

² Archives de Martigny-Bourg.

menuiserie dans les communaux et l'amenaient à pied-d'œuvre, de même pour les autres matériaux tels que pierres et sable. L'abatage du bois était libre, autant pour la construction que pour l'affouage, mais pour ce dernier ils avaient soin de choisir les plantes de moindre valeur. Les nouvelles lois forestières imposèrent ensuite le martelage et diminuèrent d'autant la liberté primitive. Presque chaque Ravoiran peut dire qu'il est l'architecte et le constructeur de sa maison, aidé par ses fils, ses frères ou autres parents. Tour à tour il s'est fait maçon, charpentier, menuisier ; les pierres dont il a édifié ses murs, il les a rassemblées lui-même, les carriers, ses amis, ont façonné les gneiss oëillés et le granit dont il a fait les encadrements de ses fenêtres et de ses portes et les marches de ses escaliers ; le bois dont il a fait ses poutres, il l'a souvent abattu à la force de son bras dans les forêts voisines ; les boiseries qui rendent ses chambrettes plus confortables, il les a façonnées patiemment aux longues journées d'hiver. Sa maison, c'est l'œuvre patiente et tenace du montagnard qui y met son temps et assure ainsi à ses créations la solidité et la durée. Il n'y a pas de luxe chez lui, mais il a mis de la coquetterie dans la manière dont il a parfois ajouré ses volets et ses rustiques galeries. Autrefois, c'était la rusticité même mais, depuis trois-quarts de siècle, un certain goût artistique s'est éveillé et s'affirme.

Si la station n'est pas trop élevée, il adosse volontiers une treille à sa modeste demeure (par ex. la My à 1000 m. !) et souvent il réserve sous ses fenêtres un entablement où sa femme et ses filles cultiveront le Géranium et le Fuchsia car il aime les fleurs. La maison montagnarde du Ravoiran est toute simple, mais aimable et accueillante.

Autrefois, son jardin ne s'adornait guère que des plantes usuelles dans la cuisine et la médecine montagnarde : Livèche (*Levisticum officinale*) Camomille (*Chrysanthemum Parthenium*) ou encore du vulgaire Souci (*Calendula off.*), accompagné parfois de la Mauve crépue (*Malva crispa*). Maintenant, ses cultures florales se sont enrichies de plantes qui prospèrent admirablement en dépit de l'altitude. Nous avons noté dans les différents jardinets de la région les espèces suivantes : *Iris germanica* — *Paeonia* — *Althaea rosea* (Rose trémière) — *Dianthus* — *Lupinus hirsutus* — *Clarkia elegans* — *Salvia officinalis* — *Tropaeolum majus* — *Begonia* — *Petunia* — *Coronaria* —

Helianthus cucumerifolius et *annuus* — *Dahlia*, etc. Nous avons aussi noté le Laurier rose (*Nerion oleander*), magnifiquement fleuri à Chez les Pillet (1334 m.) en 1917.

4. Agriculture et élevage du bétail

Nous ne connaissons que peu les anciennes cultures, mais les chartes du Moyen Age nous apprennent que l'on cultivait régulièrement le chanvre jusqu'aux habitations les plus élevées ; c'est ainsi qu'un document de 1388 nous indique une *chenevière* Chez Liproz à 1200 m. et plus. La lentille (*Lens esculenta*) était cultivée dans la région moyenne et c'est probablement cette plante qui est l'origine du lieudit les Lentillères. La lentille faisait l'objet d'une dîme qui était prélevée par coupes (environ 3 dl.). Il y a encore peu d'années, on cultivait du froment et du lin ; ce dernier était mis à rouir dans les gouilles du Choëu.

Actuellement les cultures de céréales se partagent entre le blé et quelque peu d'avoine, puis les pommes de terre et les raves, dont les dernières cultures sont à environ 1600 m. (Plan-Bocon et les Clous). On cultive aussi quelques légumineuses, telles que les haricots et des fèves, mais la culture qui est bien spéciale à Ravoire est celle du Chou-rave ou Rutabaga (*Brassica campestris*), qui se vend régulièrement à Martigny comme légume d'hiver. Il y a aussi des cultures de luzerne.

Toutefois l'une des principales occupations de Ravoirans est la viticulture. Chaque montagnard a son lopin ou ses lopins de vignes, qu'il cultive lui-même et, non content de cela, il prend encore à tâche ou à l'année l'entretien de nombreuses vignes appartenant à des particuliers de Martigny-Ville ou Martigny-Bourg. Au moment des travaux viticoles du printemps ou de l'été, le hameau du Sommet des Vignes s'anime. Il voit descendre vers lui et y habiter hommes et femmes des étages supérieurs, qui y viennent exécuter les travaux saisonniers. Quelques-uns de ces montagnards, qui ont fait de la viticulture leur occupation principale, y habitent toute l'année.

Autrefois on cultivait, spécialement à Plan-Cerisier, un plant rouge nommé la Durize, dont le bon Schinner a dit tout le mal qu'il a pu à cause de l'acidité du vin. L'arvine tenait aussi une large place, mais à cause de son rendement insuffisant, elle a été progressivement abandonnée pour faire place au Fendant, à la Dôle et au Rhin.

Comme arbres fruitiers, Ravoire a des pommiers (*Pyrus malus var acerba* ?) que les gens de l'endroit appellent *Lodzes*. Il y a aussi quelques noyers dans la région du Sommet des Vignes, des pruniers et quelques poiriers. Le cerisier est assez fréquent dans toute la région. On a introduit assez récemment des variétés de pommiers dites *commerciales*, mais il est encore trop tôt pour donner des appréciations sur la réussite de l'essai. Des abricotiers ont été plantés au Demex, près de la chapellenie, ainsi que près d'un chalet voisin, mais leur réussite est plutôt... négative.

Quant à l'élevage du bétail, il est réparti entre bovins et caprins, avec environ un porc par famille et quelque peu de volaille. Les vaches sont alpées à l'Arpille et à Charavex pendant l'été et font un séjour intermédiaire dans les mayens. La portée de chaque alpage est de plus ou moins 120 pour l'Arpille et 38-40 pour Charavex, mais le bétail inalpé n'appartient pas exclusivement aux gens de Ravoire. Comme ailleurs en Valais les montagnards s'intéressent aux combats de vaches. Autrefois il y avait aussi des combats de chèvres.

Cette préoccupation de l'élevage et des soins du bétail se reflète beaucoup sur les jeux des enfants. Ils s'amuse volontiers avec des animaux archaïques, taillés dans les rameaux de frêne auxquels on a laissé quelques aspérités représentant les cornes, mais je n'ai jamais pu remarquer que les petits sculpteurs rustiques y aient pratiqué des incisions de l'écorce simulant le manteau du bétail, ce qui serait du reste parfaitement inutile, celui-ci étant de la teinte brun sombre de la race d'Hérens et les jouets, brunissant à l'usage, l'imitent parfaitement. Il y eut cependant des sculpteurs qui réussirent à modeler parfaitement vaches et taureaux, l'un d'eux était un sourd-muet, mort il y a quelques années : Alexandre Moret. Le plus souvent les enfants se servent des cônes de l'épicéa, que l'on nomme du reste *Vat-zœules* ou petites vaches dans toute la région de Martigny. Nous avons observé chez ces petits bergers un esprit d'observation et d'imitation poussé parfois à un haut degré, particulièrement dans leurs jeux de construction d'écuries ou d'alpages. Ainsi, à proximité des carrières, il ont utilisé les morceaux de granit les plus réguliers pour édifier le soubassement d'un raccard, en imitant de très près le genre de construction qu'ils avaient sous les yeux : une seule porte sur la façade donnant sur le chemin.

Non loin du Parchet ils ont imaginé la reconstitution des *tzavanes* d'un alpage : entaillant profondément le terrain un peu léger, ils y ont adossé des constructions rustiques comme on les voit souvent dans la montagne, puis, autour des *chottes*, à quelque distance, ils construisirent de petites barrières de brindilles entre-croisées, imitant à la perfection les barrières d'alpage. Dans l'enceinte le troupeau est figuré par un certain nombre de *vatzæules* de toutes grandeurs, de manière à imiter les divers éléments d'un troupeau. Parfois la construction achevée, ils s'amuse à répéter la rentrée du troupeau au chalet, son alignement dans les *chottes*, quelquefois aussi ils improvisent des combats de vaches, ponctués d'interjections énergiques, telles qu'ils les entendent des bergers et des propriétaires de bétail au moment de ces joutes alpestres. Ce sont alors des rires joyeux tandis que leurs vaches broutent dans la landine d'alentour. Ces enfants sont heureux dans leur simplicité. Ajoutons, pour finir, qu'autrefois les parts de lait de chaque alpage étaient marquées sur un bâton.

Il y a un côté de la vie pastorale des Ravoisans qui ne doit pas être passé sous silence, c'est le *mian dage* du foin sauvage, car leurs prairies ne produisent pas toujours la quantité nécessaire pour l'hivernage. Miander (miandâ) veut dire tout simplement ramasser par petites quantités (à la poignée). On voit parfois les femmes de Ravoire descendre très bas vers le vignoble pour faucher à la faucille le maigre et dur foin des garigues et des vaccoz, on les voit aussi aller et venir, leur outil à la main, au hasard des pelouses plus ou moins drues qui se perdent dans les bruyères, pour remonter ensuite les pentes avec de lourdes charges enveloppées de serpillières. Mais ce n'est pas là le plus mauvais de leur dur labeur ; parfois on les voit perchées dans les précipices d'Ottan, cueillant péniblement les herbes sauvages des vires, au péril de leur vie. Elles sont nombreuses au cours des siècles, les femmes qui ont trouvé une fin tragique dans les terribles parois de cette région et même de Charavex.

Nous nous souvenons de l'une d'entre elles qui fut précipitée dans la gorge de la Garre où son mari — un vieillard boiteux — descendit pour la retrouver et veilla toute la nuit près du cadavre de son infortunée compagne. Les hommes eurent aussi leur part de ces fins tragiques. Plus d'une de ces victimes de la montagne ne furent jamais retrouvées !

Transports. — Les transports à Ravoire sont excessivement pénibles par suite des fortes déclivités et de la raideur des chemins. Autrefois tout se faisaient à dos d'homme¹ et cela se pratique encore sur une large échelle. Le foin et les céréales sont transportés sur la nuque à l'aide du *paillet*, les récoltes de pommes de terre et d'autres légumes, ainsi que les fumiers, avec les larges hottes, les *gerlos*, les vendanges dans les pesantes brantes de bois². Tout au plus pouvait-on se servir des luges pour les charriages en descente, mais il fallait toujours les remonter par le même moyen que les autres choses. A chaque contour du chemin, il y a bien de ces bancs rustiques de pierre, à l'ombre d'une croix de bois, où s'asseyaient les porteurs pour un court repos, mais les fatigues de ce genre souvent répétées voûtent très vite les épaules. Nous nous souvenons de beaux hommes, bien charpentés pourtant, qui, à cinquante ans, étaient déjà courbés comme des vieillards. Et la ville et le Bourg sont loin ; il fallait, plusieurs fois la semaine, pour les affaires et pour les besoins du culte, faire le dur trajet, souvent de longues heures, par tous les temps et souvent remonter pesamment chargé. De cela nul n'était exempt, femmes et enfants remontaient parfois avec d'in vraisemblables fardeaux.

5. Occupations et ressources diverses

Il y a à Ravoire un certain nombre d'occupations accessoires qui montrent que nos montagnards ont tenté de tous les moyens pour assurer et améliorer leur existence. Ils se sont ainsi créé une modeste aisance qu'on peut considérer comme une *aurea mediocritas*, car, il n'y a pas à Ravoire de grandes pauvretés.

Industrie du bois. — Les Ravoirans, bûcherons par tradition, s'occupent assez régulièrement du sciage de long ou *bambannage* pour les besoins locaux de charpente ou de menuiserie, car il n'y a pas de scierie mécanique dans la région. Au milieu du XIXe siècle, par suite de la forte demande des constructeurs de barques du Léman, cette industrie a pris une grande importance. On abattit des quantités de mélèzes qui furent débités à la *bambanne* dans la région supérieure, au point peut-être d'annihiler les possibilités forestières pour de longues an-

¹ Il y avait des corvées annuelles pour la réfection et l'entretien des chemins.

² Les cuvages et pressages se font ordinairement au Sommet des Vignes.

nées, car on ne voit plus de très gros bois dans les forêts de Ravoire. Tout au long du chemin des vignes, jusqu'à la Bâtiaz, de longues files de tas de *plateaux* attendaient leur tour d'être emmenés à Bouveret ou St-Gingolph et même ailleurs. Cet entassement fut une caractéristique du paysage des vignes pendant un certain nombre d'années.

Les Ravoirans exercent aussi occasionnellement la profession de *raisinier* en extrayant la thérébentine ou larzine par perforation des arbres. Dans les siècles passés, les autorités de Martigny avaient dû prendre des mesures très sévères contre cette pratique qui se généralisait trop et portait un grave préjudice à la croissance des arbres¹.

A côté du bûcheronnage, nos montagnards font aussi un peu de boissellerie, qui se pratique surtout au Blondey et consiste dans la fabrication d'objets usuels tels que seilles, émines, seillons, barattes, etc. Ce sont là travaux d'hiver. Quelques-uns fabriquent aussi de menus objets, tels que cuillers et poches à écrémer. D'autres s'essayaient à la sculpture de jouets, consistant en petits animaux ; de ce nombre était Alexandre Moret, déjà nommé. Ce brave homme avait même conçu et exécuté par des moyens très primitifs une espèce d'épinette (clavecin), dont la monture et les touches étaient de bois, tandis que les pièces résonnantes étaient formées de fortes lames d'acier, voire de balaines de parapluie ! L'instrument est encore visible au Blondey. Tous, plus ou moins, manient la scie et le rabot qui leur permet de faire les meubles courants.

.

Autrefois, les hommes de Ravoire allaient volontiers, pendant la belle saison, s'engager comme bergers ou fromagers dans les alpages de Savoie, *en Tarentaise* disaient-ils, mais cet usage est complètement tombé. Actuellement beaucoup de jeunes gens prennent du service dans les hôtels, en Valais et ailleurs.

Dès le commencement des services militaires étrangers, un certain nombre de Ravoirans ont pris du service dans les armées du Roi de France, en Sardaigne, voire en Espagne ; au XIXe siècle ce furent plutôt les services de Naples et du St-Siège qui les attirèrent. D'une belle stature, ils affectionnaient spécialement l'incorporation dans les corps de grenadiers, chasseurs ou sapeurs, mais ils affichaient un dédain superbe pour les troupes

¹ Archives paroissiales : Coutumier.

de ligne ; être simples *pioupious* ne leur disait rien. Ce mépris des situations militaires ordinaires était légendaire chez eux. Tous ne trouvèrent cependant pas leur compte au service mercenaire, car ils étaient férus d'indépendance. On raconte que l'un d'eux, berger de moutons à l'alpage de la Ly sur Trient, avait pris du service à Naples pour améliorer son sort, mais qu'il revint avant la fin de l'année et se hâta d'aller retrouver ses moutons et sa liberté. On conservait soigneusement à Ravoire les armes médiévales dont chaque feu était pourvu. Une revue militaire de la milice de Martigny, qui eut lieu à la fin du XVIIe siècle, nous fait voir les Ravoirans arrivant à l'*inspection* avec des lances, des hallebardes et même des morgenstern, alors que tous les autres avaient des mousquets !¹.

Occupations féminines. — Les femmes de Ravoire s'occupaient beaucoup — et s'occupent encore en hiver du tissage des *bourgues*, espèce de tapis formés de lisières coupées dans des draps et étoffes usagés, qu'on leur livre en pelotons qu'elles viennent chercher à domicile pour les tisser ensuite avec des fils rouges. Il n'y a pas très longtemps que toutes les familles de la paroisse étaient pourvues de ce genre de tapis.

En été, femmes et enfants s'occupent activement à la cueillette des baies, (myrtilles et gravillons), ainsi que des champignons, qu'ils viennent apporter deux fois par semaine au marché de Martigny-Ville.

¹ Arch. Martigny-Mixtes.

B I B L I O G R A P H I E

- Archives cantonales, série S. M. et rotuli.
Archives épiscopales de Sion.
Archives de la Commune de la Bâtiâz.
Archives de Martigny Mixtes et paroissiales.
BRIDEL (Doyen Ph.). — Conservateur suisse, etc.
BUHRER (C.) — Le Climat du Valais, in Bull. Soc. Murithienne XXVI 3.
CHOPARD (L.) — Orthoptères et dermaptères, in Faune de France.
Paris 1922.
FAVRE (Chne Emile). — Faune des Coléoptères du Valais, etc. Genève-Bâle 1890.
FAVRE (Chne Emile) et A. WULLSCHLEGEL. — Faune des Macro-
lépidoptères du Valais. Schaffhouse 1899.
FREY-GESSNER (E.) — Matériaux pour servir à la Faune des Insec-
tes du Valais, in Bull. Murithienne X. 67.
FAUCONNET (Dr Chs). — Excursions botaniques dans le Bas-Valais.
Genève 1872.
HOPPELER (Dr R.) — Urkunden zur geschichte der Pfarrei Martigny,
in Blätter aus des Walliser Geschichte IV. Band 1909.
JACCARD (H.) — Catalogue de la Flore valaisanne. Bâle-Genève, etc.
1895.
MURITH. (Chne L.-J.) — Guide du botaniste qui voyage dans le
Valais. Lausanne 1810.
PAYOT (V.) — Florule du Mont-Blanc. Paris s. d.
OULIANOFF. (N.) — Le Massif de l'Arpille et ses abords, etc. Berne
1924.
SCHINZ et KELLER. — Flore de la Suisse. Trad. Wilczek. Lausanne
1909.
TUMPEL (Dr R.) — Die Geraldflüger Mitteleuropas. Gotha 1908.
-